



# RAPPORT ANNUEL 2019



1	2	3	4	
5	6	7	8	9
10	11	12	13	14

Photographies de couverture : emprunteurs de la Nef en 2019

01 : Éthikdo, carte cadeau écologique (Paris) / 02 : Titi Floris, société coopérative de transport adapté (Orvault) / 03 : 06 Boulangerie, boulangerie sans gluten (Villeneuve-d'Ascq) / 04 : Citoy'enR, centrale solaire sur un groupe scolaire (Tournefeuille) / 05 : Longtime®, premier label européen contre l'obsolescence programmée (Toulouse) / 06 : Cyclable, réseau de magasins de vélos (France) / 07 : Magasin Biocoop (Menneval) / 08 : Craftsound, enceinte durable DIY (Paris) / 09 : Les grappes, plateforme de distribution de vin de vignerons récoltants (Neuilly-sur-seine) / 10 : Capucine et Gaston, restaurant et traiteur bio favorisant l'insertion (Lyon) / 11 : La Table du Recho, restaurant solidaire (Paris) / 12 : Terres paysannes - Lucie Barret, maraichage biologique (Ceyras) / 13 : Galactica, escape game sensibilisant aux enjeux climatiques (Bordeaux) / 14 : Pain Paulin, boulangerie bio (Le Bouscat)

# UNE ORGANISATION EN PHASE AVEC LES PRINCIPES FONDATEURS

## LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

...> **Les sociétaires** sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'assemblée générale, ils exercent à la fois une démocratie directe (1), en donnant quitus de gestion au directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise et une démocratie représentative (2), en élisant le conseil de surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 300 sociétaires bénévoles, appelés **sociétaires actifs** et souvent constitués en **groupes locaux**, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée. Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : assemblées des coordinateurs locaux (ACL), confluent, commission vie coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au conseil de surveillance.

...> **Le conseil de surveillance** veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques.

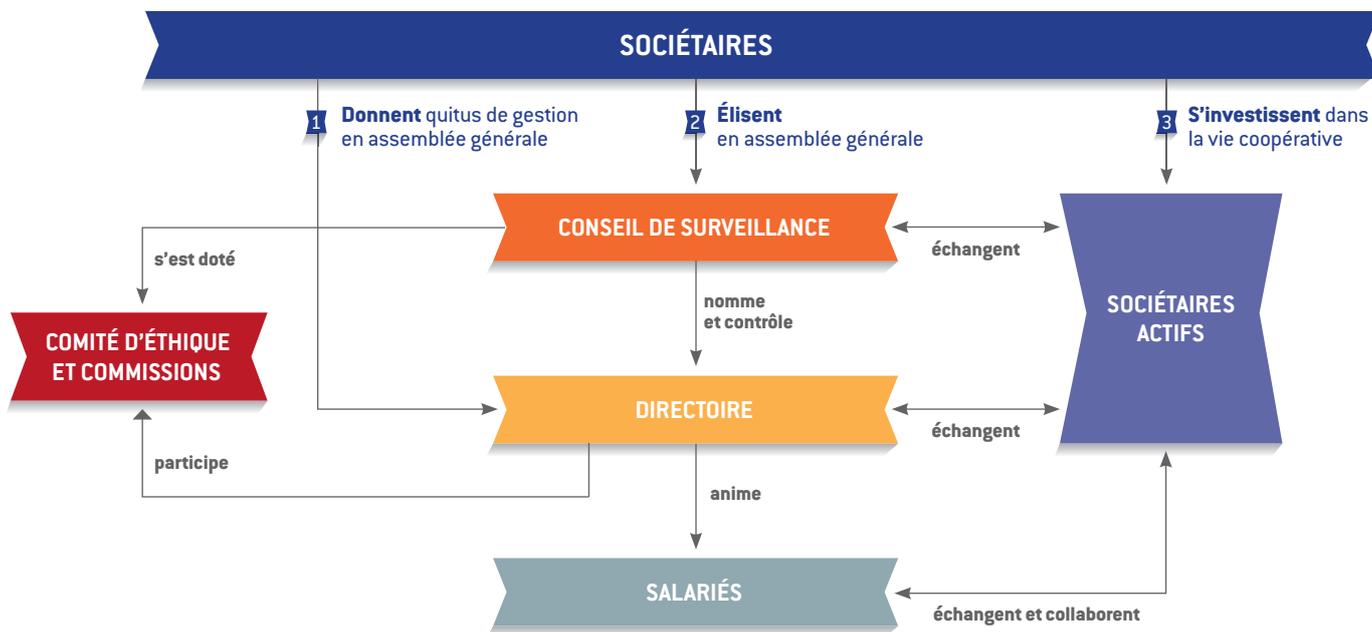
Il nomme et contrôle l'activité du directoire. Le conseil de surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le comité d'éthique, le comité d'audit et la commission vie coopérative.

...> **Le directoire** est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée.

Il rend régulièrement compte de son action au conseil de surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'assemblée générale.

...> **Le comité d'éthique** est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée.

Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.



# SOMMAIRE

...>	Édito .....	5
...>	Rapport du directoire à l'assemblée générale .....	6
...>	Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire ...	14
...>	Rapport sur l'activité commerciale et coopérative .....	16
...>	Bilan social et environnemental .....	25
...>	Comptes de l'exercice 2019 .....	30
...>	Annexes aux comptes .....	32
...>	Résultats des cinq derniers exercices .....	40
...>	Rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise .....	41
...>	Rapports du commissaire aux comptes .....	43

# ÉDITO

**BERNARD HORENBEEK**  
Président du directoire



## “ La Nef, confinée mais résiliente

*La Nef a rencontré de très nombreuses crises dans son histoire. Sans remonter 40 ans en arrière, on doit se rappeler la crise de 2008 et surtout ses effets sur le monde bancaire. La Nef, comme toutes les banques éthiques européenne, a traversé la crise sans le moindre dommage, tant les fondamentaux éthiques que sont la transparence et le travail sur l'économie réelle l'ont protégée du monde bancaire spéculatif de l'époque. Mais la crise a entraîné une nouvelle politique de contrôle et de régulation bancaire qui, elle, a fortement impacté notre organisation : l'inflation réglementaire a nécessité d'adapter les équipes et de construire une ossature de contrôle et de reporting hautement spécialisée et très lourde à porter pour une structure de notre taille. De nombreuses petites banques ont été amenées en Europe à devoir fusionner, se regrouper ou se faire intégrer dans les plus grands groupes. Pour une banque éthique, l'autonomie de gestion est une des conditions essentielles à la survie de son projet dans un monde financier globalisé. Dans le monde financier classique, l'évolution fondamentale a été de développer des départements RSE (responsabilité sociale des entreprises) ou des produits ISR (investissement socialement responsable), avec sans doute de l'irresponsabilité de la plupart de leurs activités.*

*À cela est venu s'ajouter une baisse des taux continue depuis 10 ans. Cette baisse a un impact direct sur la rentabilité de la base du travail d'une banque éthique, le crédit. L'autre emploi de l'argent, le placement est lui aussi directement touché. Cela a particulièrement affecté la Nef qui, chaque année depuis 2016, commence l'exercice en sachant qu'elle récoltera, via ses placements, un million d'euros de moins que l'année précédente. Pour faire face à cette baisse des taux et du PNB la Nef a dû augmenter de façon considérable son activité de crédit et de récolte de l'épargne. Vous verrez que, grâce à vous, cet objectif est pleinement atteint et qu'en 2019, nous battons tous les records historiques sur ces deux activités. L'équilibre est en vue parce que la résilience d'une organisation s'appuie sur trois caractéristiques : la capacité à absorber le choc, la créativité dans la recherche de solutions et la capacité pour l'organisation à générer du "sens". Ce dernier point, fondamental, est évidemment un atout de taille pour la Nef.*

*Au moment d'écrire ces lignes, une nouvelle crise s'annonce. Sanitaire d'abord, elle va très certainement déboucher sur une crise économique et sociale d'ampleur. La Nef a pu absorber le premier choc en transformant son organisation en télétravail intégral. Elle va devoir à nouveau faire preuve de créativité pour que les banques éthiques soient plus que jamais au rendez-vous quand les Hommes, l'environnement et la société ont besoin d'elles. Demain plus qu'aujourd'hui, la Nef donnera un sens renouvelé à son action. Et l'énergie nécessaire à cette résilience, c'est vous, toujours plus nombreux et toujours plus demandeur d'humanité, qui nous la donnerez.*

”

# RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'année 2019 a été marquée par un changement de direction de la coopérative. Le mandat du directoire arrivant à échéance et Pierre-Emmanuel Valentin accédant à la retraite, le conseil de surveillance a procédé à la nomination d'un nouveau directoire. Bernard Horenbeek reste Président du directoire mais il est rejoint par deux jeunes "anciens" de la maison : Céline Scordia qui était déjà Secrétaire générale et Ivan Chaleil, Directeur commercial. Un renforcement qui allie donc l'énergie de la jeunesse à une expérience interne et externe bien affirmée. Ce nouveau trio a pris les rênes avec une vision claire et ambitieuse de l'avenir de la Nef qui s'est concrétisé rapidement par le lancement d'un plan de développement : le Plan Phénix.

Dans un contexte général de poursuite de la baisse des taux, le crédit aux entreprises en France reste en hausse significative (entre +4% et +6% selon le type d'entreprise) bien meilleur que la moyenne européenne (+2,6%). La Nef fait mieux que tirer son épingle du jeu avec une hausse de 23,5% (hors rachat de portefeuilles de crédits). Mais la croissance à la Nef ne touche pas que le crédit. Le capital est lui aussi à la hausse (750 nouveaux sociétaires pour une augmentation de 2,7 M€, soit près du double de l'an dernier). Quant aux livrets, avec une hausse de près de 150 M€ récoltés en 2019, l'encours a augmenté de 73%.

Des chiffres impressionnants mais qui ne doivent pas occulter un déficit à 1,4 M€. Cependant le redressement est là, le RBE (résultat d'exploitation hors exceptionnel et coût du risque) est déjà revenu à l'équilibre. Signe de la maîtrise des dépenses et que la hausse des produits de crédits commence à compenser la baisse structurelle régulière des produits de placement. Le point d'attention dans les comptes 2019 tient à l'augmentation du coût du risque. Cette augmentation était prévisible, étant donnée la faiblesse record de notre coût du risque en 2018 (quasi inexistant) et l'augmentation de la production de crédit ces dernières années. Il signe aussi la volatilité de ce coût, très dépendant d'une augmentation de provision sur seulement deux dossiers, mais d'importance.

La Nef amorçe clairement son redressement en 2019, un redressement qui se marquera plus clairement en 2020, dès que le plan de développement aura produit certains de ses effets.

## VALEUR DE LA PART : MAINTIEN DE LA VALEUR DE REMBOURSEMENT

La Nef a réalisé une expertise de la valeur de la part par approche économique de la valeur d'inventaire. Elle prend donc en compte les plus-values latentes sur actifs immobiliers (valeur des parts de la SCI Pôle Carré de Soie et par conséquent des parts de la SCI Côté Marguerite) et incorporels (évaluation de la valeur de la marque Nef). **Elle confirme, à l'issue de l'arrêté des comptes 2019, que la valeur de remboursement des parts de la coopérative est maintenue à 30 €.**

La vente du Woopa (immeuble où se situe le siège de la coopérative) en 2020, actif principal de la SCI Côté Marguerite à travers la SCI Pôle Carré de Soie, permettra d'enregistrer ces plus-values aujourd'hui latentes dans le compte de résultat et le bilan de la Nef, sécurisant cette valeur de la part pour les prochaines années (cette vente n'aura aucune autre incidence puisque nous resterons dans les locaux aux mêmes conditions qu'actuellement).



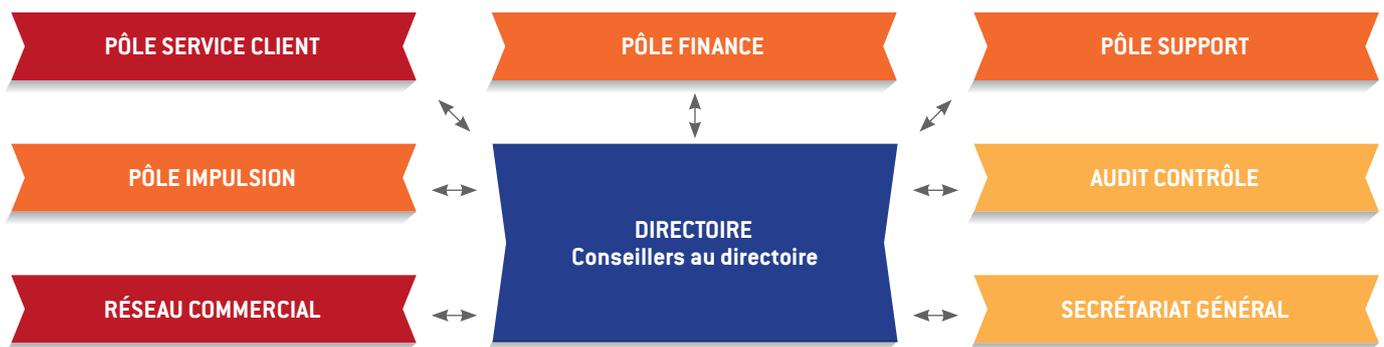
Les membres du directoire

## LE PLAN PHÉNIX

Le Plan Phénix est un plan de développement qui allie une transformation organisationnelle à un déploiement commercial ambitieux.

La transformation organisationnelle a visé une responsabilité accrue des salariés avec une hiérarchie plus horizontale. Les petites équipes sont rassemblées en filières opérationnelles pour faciliter une fluidité et une cohérence de l'action. Pour ce faire, le directoire s'est adjoint une expertise externe en organisation bancaire.

L'ensemble de l'organisation est maintenant structurée autour de sept pôles d'activité suivant le schéma ci-dessous :



C'est la filière crédit qui a hérité de la transformation la plus importante. Premièrement, tous les chargés de clientèle deviennent des banquiers itinérants (BI). Ceux-ci représentent une des spécificités de la Nef et une des manières les plus réussies de construire une proximité dans un monde bancaire tous les jours plus digital et virtuel. Réinventer cette proximité est un défi des plus importants pour la finance éthique en général et pour la Nef en particulier. Cela signifie l'abandon de la division du territoire en 4 délégations au profit d'un maillage territorial le plus fin possible et dont on peut prévoir le développement dans les années à venir. Deuxièmement, les BI sont soutenus par le "Pôle Service Client" qui rassemble toutes les activités de middle et de back-office et offre un appui administratif pointu aux BI et aux clients.

Mais la transformation organisationnelle est faite pour supporter un développement commercial et, par là, une meilleure atteinte des objectifs économiques, sociétaux et politiques de l'organisation par un soutien accru aux projets durables dans leur création et leur croissance.

Outre l'augmentation du nombre de BI, le plan prévoit pour 2020 l'amélioration de l'offre de comptes pour les professionnels et la création d'une nouvelle offre pour les particuliers.

Cette transformation organisationnelle n'a pas empêché la Nef de se développer dès 2019 et de voir son attrait auprès du public s'intensifier.

## ACTIVITÉ DE COLLECTE : UNE CROISSANCE IMPORTANTE SUR L'ENSEMBLE DES PRODUITS

Le capital, qui constitue le socle de base de notre coopérative, a progressé de **2,7 M€ (+ 6,3 %)** pour atteindre **46 M€**. Notre coopérative compte désormais près de 40 000 sociétaires, soit +754 sociétaires sur un an, détenant chacun en moyenne 1 164€ de capital.

**Mais le fait marquant de l'année est la très forte collecte réalisée sur le livret.** Alors même que la Nef a décidé d'une diminution de la rémunération en cours d'année (1/07), de 0,10% à 0,05%, l'encours a crû de 150 M€, soit +73% par rapport à l'an dernier. Le rythme de collecte, qui était élevé depuis 2016, s'est fortement accéléré pour atteindre un encours de près de 350 M€ répartis entre 23 000 clients. Leur coût, net des abandons d'intérêts par les épargnants au profit de la coopérative, est à 0,04%.

Par ailleurs, l'engouement général pour la coopérative et la vigueur sur la collecte ont également eu pour effet de stopper la décollecte sur les comptes à terme. Ce sont ainsi 91 M€ de dépôts à terme (+5%) que la Nef détient dans son bilan au 31/12/19. La rémunération moyenne de l'encours de ces comptes s'est élevée en 2019 à 1,2%, du fait notamment d'un stock important d'anciens dépôts à terme ayant des niveaux de rémunération importants au regard de la courbe actuelle des taux.

**Les épargnants de la Nef sont toujours très "altruistes" en 2019.** Malgré "l'effet baisse des taux", très sensible sur les comptes à terme, le montant total des intérêts partagés par les épargnants, et donc reversés par la Nef aux associations partenaires, a été en 2019 de près de 110 K€. La baisse progressive enregistrée sur les comptes à terme a été partiellement compensée par la forte montée en régime des livrets. Cependant la baisse des taux généralisée a mécaniquement diminué le volume de partage. Il est positif d'observer que le montant de dons sur livrets a crû de +79,4% entre 2018 et 2019. Cela correspond notamment à +72% de livrets en partage, ce qui est en cohérence avec la dynamique de collecte globale impulsée par la campagne d'automne 2018 dont les effets se sont sentis encore fortement en 2019.

En 2019, ce sont ainsi 33% des épargnants sur livrets qui partagent leurs intérêts avec une association partenaire.

**L'encours des comptes courants des personnes morales a continué, et même accéléré, sa progression.** Au 31.12.2019, les 1 070 comptes, ouverts essentiellement par des clients emprunteurs, présentaient un solde de 20 M€, en croissance de 87%.

...> **Au total, en incluant les sommes figurant sur des comptes en attente d'affectation, les fonds confiés par nos sociétaires et clients se sont établis à la fin de l'exercice à 528 M€, en croissance de 162 M€ (+44%).**

En complément de cette collecte directe, nous détenons encore à la fin de l'exercice un encours de tirages au Crédit Coopératif de 57 M€ (-56%), à proportion des droits de tirage issus des dépôts constatés au 31.12.2017 sur les anciens comptes chèques Nef - Crédit Coopératif. Du fait de la fin du partenariat relatif à ces comptes, ces tirages sont en cours de remboursement, à partir d'un échéancier se terminant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## ACTIVITÉ DE CRÉDIT : UNE MARCHÉ DE PLUS A ÉTÉ FRANCHIE

Même s'il est difficile de suivre le rythme important de la collecte d'épargne, la Nef a de nouveau réalisé une excellente année sur l'activité crédit. Ce sont ainsi plus de 102 M€ de prêts nouveaux qui ont été accordés en 2019, marquant une progression de près de 25 % par rapport à 2018. À moyens constants par rapport à l'an dernier, la coopérative a ainsi franchi un cap qui s'est ressenti également naturellement dans les déblocages de crédit, dont le niveau en 2019 se situe à 74 M€ (+ 23 %). La Nef garde son rôle de pionnier avec près de 55 % de création de nouvelles entreprises.

Cela permet à notre encours brut d'atteindre 219 M€ à la fin de l'exercice, et même 264 M€ (+ 42 %), en tenant compte également des rachats de crédits (voir ci-contre). Cette croissance ne se retrouve cependant que très partiellement dans les produits d'intérêts, qui ne progressent quant à eux que de 7 %. L'explication vient du fait que les nouveaux crédits mis en place par la Nef le sont à des taux bien plus bas que par le passé.

### ➤ Répartition sectorielle des prêts en 2019

**Comme en 2018, la filière "bio" (agriculture, transformation, distribution) a été le moteur de l'activité en 2019**, avec 42 M€ de nouveaux crédits, représentant plus de la moitié de notre activité. Si l'on ajoute à la filière bio tout ce qui constitue à la Nef le volet écologie, soit les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'habitat écologique, ce sont 57,5 M€, soit plus des  $\frac{3}{4}$  des financements de l'année, qui y sont logés.

On retrouve ensuite le domaine **social** (aide sociale, santé, insertion, commerce équitable...) avec 16 % des financements débloqués, et le domaine **culturel** avec près de 6 %.

Un rappel tout de même : la classification proposée par la Nef inscrit les prêts selon leur dynamique sectorielle majeure, mais de nombreux projets dits écologiques comportent par exemple une dimension sociale avérée.

## L'AUTONOMIE DE LA COLLECTE PROGRESSE

La Nef a historiquement eu deux sources de collecte : les produits qu'elle gère directement dans son bilan, comme les Comptes à Terme puis les Livrets Nef (depuis avril 2016), mais aussi la collecte indirecte sous forme de droit de tirage sur l'encours des comptes sur livret (jusqu'au 30/9/2016) et des comptes chèques Nef-Crédit Coopératif (jusqu'au 31/12/2017). Le Crédit Coopératif consentait un crédit à la Nef en fonction du montant des dépôts des clients sur ces produits. Le succès du Livret Nef a permis en 4 ans de financer l'augmentation des crédits mais aussi de rembourser ce droit de tirage. Ainsi, les ressources directes sont passées de 37 % en 2015 à 90 % en 2019 ! Il subsiste encore 57 M€ à rembourser au 31/12/2019 sur la ligne de crédit correspondant aux comptes chèques, en baisse de 72 M€ sur 2019 (129 M€ au 31/12/2018). Le remboursement sera terminé d'ici la fin de l'année une Nef en autonomie sur la récolte de l'argent : seuls des dépôts des clients financeront les prêts des clients, sans passer par le marché interbancaire.

## Le rachat de crédits

La Nef a saisi en fin d'année 2019 une opportunité de rachat d'un portefeuille de crédits que cédait une banque, pour 45,5 M€. Le portefeuille racheté était constitué de 18 prêts, dans les domaines suivants : collectivités locales, établissements de santé et structures du logement social.

La coopérative a pour habitude de placer ses excédents de trésorerie (toutes les sommes qu'elle collecte et qui ne sont pas utilisées pour du crédit) en dépôts interbancaires au Crédit Coopératif ou à la Caisse d'Epargne. Or cette opération a été réalisée notamment pour compenser l'impossibilité de placements interbancaires à partir de juin 2019, faute de propositions acceptables des établissements. Mais aussi et surtout, cela permet à la Nef d'utiliser sa liquidité sur des activités de crédit, dans les critères éthiques de la coopérative, permettant plus de visibilité pour les sociétaires et clients de l'utilisation de leur épargne.

## COMPTES 2019 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE SE REDRESSE

Pour la première fois depuis 2015, le résultat brut d'exploitation est positif, signe d'un retournement profond du modèle économique. Le résultat net reste sensiblement négatif en raison du coût du risque. Les efforts doivent se poursuivre mais les premiers résultats sont là, et la vente du Woopa en 2020 nous donne le levier supplémentaire pour retrouver la rentabilité à court-terme.

**Le PNB augmente d'1 % par rapport à 2018, malgré un contexte de taux toujours très bas.** Nous avons ainsi, comme prévu, renversé la tendance de l'année dernière (- 5%).

La marge d'intérêts est restée stable par rapport à 2018 avec 6,7 M€. Si rien n'a changé, c'est pourtant parce que tout a changé ! En effet, la marge sur les crédits représente désormais 75 % de la marge nette d'intérêts contre 50 % en 2015 (69 % en 2018). Les placements rapportaient une marge de 3,6 M€ en 2015 contre 1,7 M€ en 2019. À l'inverse, la marge sur les crédits est passée de 3,6 M€ à 5 M€.

La marge s'est également stabilisée, malgré l'effondrement généralisé des taux, grâce à la collecte record réalisée sur les produits d'épargne, notamment le Livret Nef (+ 150 M€ en 2019), qui permet de faire diminuer le coût de nos ressources. En effet, une partie des ressources du Livret Nef nous a permis de rembourser la ligne de refinancement du Crédit Coopératif (liée aux anciens comptes particuliers cobrandés), qui coûte plus cher (~ 0,14 % en moyenne sur l'année vs 0,06 %).

**Les commissions progressent de 5 % par rapport à 2018,** l'augmentation des crédits occasionnant notamment davantage de frais de dossiers. Le partenariat sur les contre garanties avec le Crédit Coopératif a maintenu son niveau d'apport à 845 K€ (environ 50 % des revenus des commissions brutes totales). Enfin l'augmentation des comptes courants professionnels a apporté sa petite pierre à l'édifice, même si nous attendions plus cette année : le retard de mise en marché de nos nouvelles offres a freiné leur expansion.

**Au niveau des frais généraux, les efforts de maîtrise ont encore porté leurs fruits avec une diminution globale de 7 % (7,5 M€),** principalement sur les frais hors personnel (- 15%). Les frais de personnels ont encore diminué de 1 %, après une baisse de 9 % en 2018. Cette diminution des coûts doit être mise en rapport avec des augmentations records de l'activité tant au niveau de l'octroi de crédits que de la collecte d'épargne. C'est le signe d'une augmentation de la productivité, permise par les efforts de toutes les équipes et la digitalisation des processus.

Enfin, le retard évoqué ci-dessus sur les nouvelles offres aux professionnels a eu un effet collatéral positif puisque les amortissements des immobilisations concernées débutent plus tard que prévu (- 8 % vs 2018). En 2020, le lancement de ces offres occasionnera une augmentation substantielle de ces amortissements.

**Au global le résultat brut d'exploitation est positif pour la première fois depuis 2015 et le coefficient d'exploitation s'améliore de plus de 8 points (99,6 % vs 108,1 % en 2018).**

**Le coût du risque est néanmoins nettement supérieur aux prévisions (1,4 M€ vs 0,6 M€).** Il se situe à un taux un peu supérieur aux ratios attendus de la profession (~ 0,65 % de l'encours moyen annuel), impacté notamment par quelques dossiers qui le font dépasser significativement du taux attendu et des dernières années.

**Finalement, le résultat net est de - 1,4 M€ vs - 1 M€ prévu dans le business plan** (- 812 K€ en 2018 grâce aux 250 K€ de plus-value immobilière exceptionnelle), **avec un modèle d'exploitation qui redevient positif pour la première fois depuis 2015, signe du redressement profond du modèle économique de la Nef.**

Le lancement des offres de compte avec moyens de paiement aux professionnels et particuliers, générateurs de commissions indépendantes des taux mais aussi de production supplémentaire de crédit, constituent plus que jamais les moteurs du redressement définitif du modèle économique de la Nef.

2019 doit être notre dernière année de perte : la vente des parts de notre siège social garantit un résultat net positif en 2020. En parallèle, le lancement de nos nouvelles offres aux professionnels et particuliers, la poursuite de l'augmentation du crédit, permettront de continuer l'amélioration des fondamentaux de la Nef.

## LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES, DÉJÀ SOLIDES, S'AMÉLIORENT

Malgré la forte croissance de ses encours de crédits, la Nef a réussi à faire progresser son ratio de solvabilité de 12,47 % à 13,53 % (le minimum réglementaire étant de 10,5 % grâce à une bonne collecte de capital et à l'émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) auprès du Fonds Européen d'Investissement (FEI). Ces titres, qui fonctionnent comme une obligation à 10 ans, sont en effet comptabilisés dans les fonds propres de par leur subordination (remboursement passant après l'ensemble des autres dettes de l'entreprise). La très forte collecte d'épargne permet d'afficher un ratio de liquidité (LCR - Liquidity Coverage Ratio) de 292 % vs 152 % en 2018 (minimum réglementaire de 100 %). Enfin le ratio de levier, mesurant la part des fonds propres dans le total du bilan, se maintient à un niveau très favorable (5,87 % vs 6,06 % en 2018 ; minimum réglementaire de 3 %).

## LES PERSPECTIVES 2020

Le redressement amorcé en 2019 devrait se poursuivre en 2020 et se concrétiser d'abord par un retour à l'équilibre et même un bénéfice certain et nécessaire. Cet équilibre sera acquis grâce à la vente d'actifs (le Woopa). Mais 2020 sera surtout l'année du déploiement du plan de développement qui verra augmenter le nombre de chargés de grands comptes et de banquiers itinérants sur le territoire. De quoi encore augmenter le nombre de crédits et améliorer notre position au côté des projets de l'économie sociale et des entreprises durables.

Le deuxième enjeu de ce développement tient à l'extension de l'offre qui devrait se marquer très directement en 2020 sur l'offre aux professionnels : le compte courant sera amélioré tant dans son ergonomie que dans ses fonctionnalités. L'ajout de services sur les flux et les moyens de paiement permettra une plus grande fidélisation de la clientèle et de devenir, pour ceux qui le souhaitent, une banque de premier niveau. L'année sera aussi mise à profit pour poursuivre le travail de création d'un compte courant ou d'un compte de paiement pour les particuliers. Ces nouveaux produits auront un double effet sur l'activité. D'abord de fidéliser une clientèle et de lui permettre d'utiliser différents produits proposés par la Nef. Ensuite de générer des produits de commissions, et par là de diminuer la forte sensibilité de la Nef aux taux ce qui, par les temps qui courent, est un handicap certain.

Il conviendra cependant de veiller à ce que les évolutions des relations entre la Nef et le Crédit Coopératif permettent ce développement.

...➤ **2020 sera donc l'année du redéploiement et 2021 celle de l'expansion.**

**Parce que nous avons la conviction que plus que jamais la France a besoin d'une banque éthique à la taille du pays et des défis climatiques et sociaux qui nous attendent.**

# INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

→ Bilan schématique au 31 décembre 2019 (en millions d'euros)

LES RESSOURCES (Passif du bilan)	LES EMPLOIS (Actif du bilan)
FONDS PROPRES 44 M€ (+ 3 %)	IMMOBILISATIONS 4 M€, PARTICIPATIONS 10 M€ PLACEMENTS TRACÉS 17 M€
DETTES SUBORDONNÉES 1,5 M€	PRÊTS À LA CLIENTÈLE 264 M€ (+ 44 %)
ÉPARGNE SALARIALE 0,5 M€	
DÉPÔTS À TERME 91 M€ (+ 5 %)	PLACEMENTS OBLIGATAIRES 33 M€ (+ 0 %)
LIVRETS 348 M€ (+ 73 %)	
COMPTES À VUE ET ASSIMILÉS 43 M€ (+ 19 %)	DÉPÔTS ET PLACEMENTS BANCAIRES 244 M€ (- 5 %)
EMPRUNTS SUR ANCIENS COMPTES CHÈQUES NEF - CRÉDIT COOPÉRATIF 57 M€ (- 56 %)	DONT : • 17 M€ AU CRÉDIT COOPÉRATIF • 211 M€ À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES • 13 M€ CHEZ NATIXIS
AUTRES PASSIFS 4 M€	AUTRES ACTIFS 15 M€ DONT 10 M€ DE PRIMES À ÉTALER
TOTAL DU BILAN 587 M€ (+ 16 %)	
PRÊTS EN ATTENTE DE DÉBLOCAGE 38 M€ GARANTIES DONNÉES 87 M€	

## Les emplois

Les **immobilisations** sont restées stables. Les **placements "tracés"** sont essentiellement des fonds dédiés aux énergies renouvelables ou au développement des pays du sud. L'encours des **prêts à la clientèle**, net des provisions, a progressé de 44 % grâce à la mise en place de 74 M€ de nouveaux crédits et au rachat de crédits faits à des collectivités locales par un autre établissement. Un portefeuille d'**obligations** d'État et d'entreprises cotées, géré pour ces dernières selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR), a été constitué entre 2015 et 2017. Il permet à la fois de diversifier nos placements et de répondre à nos obligations réglementaires en matière de réserve de liquidité. Les **dépôts bancaires** sont constitués de comptes à terme rémunérés et de comptes à vue. L'encours des comptes à terme a fortement baissé car le renouvellement des placements échus est actuellement impossible. Le compte ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions, dans le cadre de notre participation au système interbancaire de paiement, permet de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les détenteurs de comptes Nef. Les **autres actifs** comprennent des dépôts de garantie, des produits à recevoir, des créances sur l'État et le montant de la prime payée lors du rachat de portefeuille de crédits. Ce montant sera amorti au fur et à mesure du remboursement des crédits rachetés dont le taux nominal est largement supérieur aux taux actuellement pratiqués.

## Les ressources

**Fonds propres** : Le capital social dépasse 46 M€, il est détenu par près de 40 000 sociétaires. 2 M€ de pertes antérieures viennent en diminution des fonds propres. Les **dettes subordonnées** ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et viennent améliorer notre ratio de solvabilité. L'**épargne salariale** est constituée par un billet à ordre souscrit par MIROVA, société de gestion d'épargne salariale solidaire. La collecte d'épargne a fortement progressé en 2019 notamment celle des **livrets** (+ 73 %) qui constituent de loin la plus importante ressource. Les **emprunts sur les anciens comptes** Nef-Crédit Coopératif sont en phase de remboursement depuis 2018 et auront disparu fin 2020. Les autres passifs comprennent des intérêts courus, des comptes fournisseurs.

## Les éléments hors bilan

Les **garanties données** proviennent essentiellement d'un accord passé avec le Crédit Coopératif en vertu duquel la Nef garantit des dossiers de crédit accordés par le Crédit Coopératif en contrepartie d'un commissionnement.

## Comment s'est formé le résultat en 2019 (en millions d'euros) ?



### Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont augmenté mais nettement moins que l'encours (+ 44 %) en raison de la baisse continue des taux d'intérêts.

### Intérêts perçus sur les placements

Ils sont à nouveau en forte réduction (- 24 %). Outre la baisse de l'encours des placements interbancaires, le rendement de ces placements continue à baisser entraînant un important manque à gagner.

### Commissions

La rubrique regroupe les sommes facturées aux emprunteurs pour étudier et gérer leurs crédits ou leurs comptes (0,85 M€) et les commissions versées par le Crédit Coopératif sur des garanties données par la Nef (0,85 M€).

### Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne ont baissé suite à la diminution de rémunération des livrets et des nouveaux dépôts à terme.

### Charges interbancaires

Elles sont constituées d'une part, des intérêts versés sur les emprunts au Crédit Coopératif qui diminuent en proportion des remboursements des emprunts et, d'autre part, de la rémunération à taux négatif de nos liquidités sur notre compte chez Natixis.

### Charges d'exploitation

Elles ont baissé de 7 %. Les frais de personnel restent le premier poste de dépenses (4,7 M€) ; ils ont baissé de 1 % suite, notamment, au non remplacement de salariés ayant quitté l'entreprise. Viennent ensuite les loyers (0,81 M€), les moyens généraux (0,72 M€), les frais liés à l'informatique (0,65 M€) et les amortissements (0,56 M€).

### Coefficient d'exploitation : 99,9 %

Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. L'objectif a été atteint de repasser sous le seuil de 100 % au-delà duquel l'exploitation est déficitaire.

### Autres charges

Le coût du risque sur les crédits qui avait été très faible les années précédentes a connu une forte dégradation cette année suite au déclassement de plusieurs dossiers de prêts de montants importants ; à ce stade, il s'agit de provisions et non de pertes définitives.

Taux d'intérêts et marges	2016	2017	2018	2019	Δ 2019 / 2018
Taux moyen des dépôts clients	1,44 %	0,84 %	0,54 %	0,30 %	- 0,24
Taux moyen des ressources empruntées	0,46 %	0,22 %	0,18 %	0,20 %	+ 0,02
<b>Sous total taux moyen des ressources</b>	<b>0,76 %</b>	<b>0,57 %</b>	<b>0,37 %</b>	<b>0,26 %</b>	<b>- 0,11</b>
Taux moyen des prêts en cours	3,95 %	3,46 %	3,09 %	2,74 %	- 0,35
Taux moyen des placements en cours	1,84 %	1,77 %	1,06 %	0,80 %	- 0,26
<b>Sous total taux moyen des emplois</b>	<b>2,36 %</b>	<b>2,31 %</b>	<b>1,69 %</b>	<b>1,54 %</b>	<b>- 0,15</b>
<b>Taux moyen des marges d'intérêts</b>	<b>1,60 %</b>	<b>1,73 %</b>	<b>1,32 %</b>	<b>1,28 %</b>	<b>- 0,04</b>
Marge d'intérêts en K€	7 182	6 951	6 679	6 710	+ 30

### Évolution des taux d'intérêts et des marges

Les taux d'intérêts ont poursuivi leur baisse en 2019. La baisse du coût de la ressource (- 11 points de base) n'a pas suffi à compenser la baisse du rendement des emplois (- 15 points de base) mais la forte augmentation de l'encours des prêts a permis, pour la première fois depuis 5 ans, d'augmenter légèrement la marge d'intérêts en valeur (+ 30 K€).

# RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Au cours de l'année 2019, la Nef a continué à se distinguer par une dynamique de développement très soutenue. Que ce soit en termes de nombre de sociétaires et de montant de capital, en termes de collecte d'épargne, ou si l'on considère l'octroi de crédits, notre environnement confirme, jour après jour, la place que la Nef peut et doit occuper dans le champ de l'économie et de la finance en France.

**Ces éléments positifs, fruits des orientations prises ces dernières années et des efforts renouvelés de toutes les équipes, permettent de retrouver un résultat brut d'exploitation à l'équilibre en 2019.** Celui-ci constitue un premier marqueur encourageant du retournement de notre modèle économique entrepris pourtant dans un contexte peu favorable. Néanmoins, ce résultat reste fragile, ne permettant pas de couvrir le coût du risque et de porter à lui seul les besoins en investissements qui restent indispensables pour parachever la transformation de la Nef. C'est pourquoi il devra encore être renforcé.

...> Par ailleurs, il faut souligner les efforts de maîtrise des frais généraux qui n'ont empêché ni l'augmentation significative de l'activité ni un contrôle accru de l'ensemble des processus. De son côté, le suivi des recommandations des missions d'audit successives a fortement progressé.

Il faut également signaler le travail important de certains groupes de sociétaires pour contribuer au volet "vie coopérative" du plan stratégique en cours. Ce travail se poursuit en lien avec les autres parties prenantes de la coopérative.

...> Afin de consolider le changement de modèle économique entrepris, le conseil de surveillance s'est prononcé en septembre en faveur d'un plan de développement volontariste, dit "Plan Phénix". Ce plan a été présenté et sera mis en œuvre par le directoire que le conseil a nommé à cette occasion : Bernard Horenbeek en assume la présidence assisté de Céline Scordia, secrétaire générale, et d'Ivan Chaleil, directeur commercial. Le conseil tient à remercier ici chaleureusement Pierre-Emmanuel Valentin, membre du directoire jusqu'à cette date, pour son investissement sans limite au service de la Nef et ses apports extrêmement précieux.

Le Plan Phénix, construit sur la base de l'existant, poursuit la trajectoire de redressement en cours et valorise les efforts et les investissements accomplis dans l'entreprise dernièrement. Il préserve l'identité de la Nef et son projet originel, vise à répondre aux attentes de ses sociétaires, clients et partenaires. Il doit permettre d'atteindre un modèle économique pérenne, plus diversifié, qui renouera avec la profitabilité nécessaire et restaurera notre coefficient d'exploitation de façon significative et durable tout en continuant à respecter les ratios réglementaires.

La phase d'examen de ces perspectives a été l'occasion pour le Crédit Coopératif de soumettre au conseil un plan alternatif porté par son représentant Jean-Paul Courtois, qui dénote une très grande divergence d'analyse sur la situation de la Nef et sur sa capacité de redressement. À travers celui-ci, les responsables du Crédit Coopératif contestent aux dirigeants exécutifs de la Nef, leur capacité à rétablir une situation équilibrée.



Conseil de surveillance

Ces positions antagonistes rendent extrêmement compliqué et incertain l'aboutissement de nos projets et notamment le développement d'une nouvelle offre adaptée aux professionnels et le lancement d'un compte de paiement pour les particuliers. Ces projets "phares", très attendus des uns et des autres, représentent pourtant, à terme, des éléments de stabilisation de notre modèle économique. Si aucune voie raisonnable n'est trouvée pour éviter ces impasses, il conviendra alors de s'interroger sur la poursuite d'un partenariat ayant perdu toutes ses raisons d'être.

Mais ce n'est là qu'une question parmi d'autres sur la forme que doit prendre la Nef dans un monde qui a besoin d'elle. Car il s'agit d'inventer l'avenir au milieu d'un océan de contraintes, de contradictions et d'immobilisme. Cette construction d'un futur enviable, vous êtes déjà nombreux à l'avoir entreprise, dans votre vie de tous les jours, dans votre projet professionnel et pour certains, dans votre engagement à la Nef !

**Alors en 2020, nous allons continuer à inventer ensemble !**

## RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Il s'est réuni quatre fois en 2019, en relation étroite avec le conseil de surveillance.

➤ Le comité d'éthique a pour mission d'apporter un éclairage sur les questions d'éthique et non de dire ce qui est éthique ou non. Chaque intervenant a la responsabilité de décider du bien-fondé de ses actions.

**Tenu au courant, réunion après réunion, des enjeux qui ont marqué l'année 2019, le comité a posé la question :**

*Qu'est-ce que la Nef veut introduire dans le monde de l'argent et qui n'y est pas encore ?*

**Et esquissé une réponse :**

*Contribuer au développement d'une économie où chacun prend soin de l'autre !*

Le comité a également travaillé sur la communication au regard de la rigoureuse indépendance de la Nef par rapport aux mouvements philosophiques et religieux.

Liste des membres :

Marie-Thérèse Ducourau, Fabienne Esquivillon, Élisabeth Jacquin, Philippe Leconte, Philippe Pascal, Jean-Marc Reverdiau.

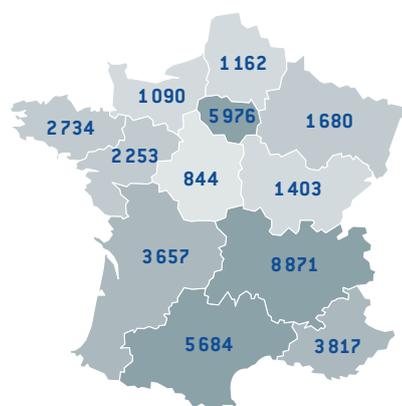
# L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

IVAN CHALEIL  
Directeur commercial



Collecte d'épargne, de capital, crédits, finance participative : en 2019 la Nef a de nouveau été sur tous les fronts, et le moins qu'on puisse dire est que les chiffres montrent une vitalité commerciale extraordinaire.

## Répartition du nombre de sociétaires au 31/12/2019



CORSE – DOM/TOM – ÉTRANGER : 594

TOTAL GÉNÉRAL (professionnels et particuliers)

39 784

Du côté des ressources, le capital, qui est le socle de la coopérative et la condition première à l'octroi de crédits, a connu en 2019 des chiffres de collecte deux fois supérieurs à ceux de 2018 (2,7 M€ contre 1,4 M€).

Une autre ressource importante, qui a montré toute sa vigueur en 2019, est le livret. Ce produit, qui pour rappel est assez récent à la Nef (lancé en avril 2016), a vu son encours croître de 150 M€ sur un an, portant celui-ci à près de 350 M€.

Ces chiffres, au-delà de ce qu'ils représentent en termes de croissance d'activité, sont surtout la preuve, s'il en était besoin, que les citoyens sont toujours plus nombreux à faire confiance à la Nef, et veulent que leur argent soit bien utilisé.

Ces ressources permettent à la Nef d'accompagner la montée en puissance de l'activité de crédit qui a, elle aussi, connu une très forte évolution. Ce sont ainsi 74 M€ de crédits (+ 23% par rapport à 2018) qui ont été réalisés en 2019, portés de nouveau par la filière biologique et les énergies renouvelables en tête des secteurs financés.

Un autre chiffre évocateur de l'activité de la Nef : en 2019 ce sont plus de 50% des crédits qui ont été mis en place dans le cadre d'une création d'entreprise. La Nef grossit, réalise des financements de montants de plus en plus importants, mais elle poursuit dans son rôle de soutien à l'émergence d'activités innovantes.

Au-delà des activités phares de la Nef, il convient également d'évoquer la finance participative Zeste qui a connu une année de transition, marquée notamment par l'évolution de la plateforme, et qui s'est donnée les moyens de repartir de plus belle en 2020.

...> Enfin, comment conclure sans mentionner le travail extrêmement important de nos sociétaires actifs, représentant la Nef sur le territoire, animant des stands, accueillant les nouveaux sociétaires et allant visiter des projets. 2019 était également une très belle année grâce à eux.

## L'activité commerciale en quelques chiffres

	Nombre	Encours en M€
<b>CRÉDIT</b>		
Prêts accordés en 2019	583	102
Prêts débloqués en 2019	445	74
Prêts en cours d'amortissement	2 263	264
<b>ÉPARGNE</b>		
Livrets	23 075	348
DAT	6 722	91
<b>SOCIÉTARIAT / CAPITAL</b>		
COMPTES COURANTS PROS EN GESTION	1 070	20

# DÉLÉGATION DES PARTICULIERS

PHILIPPE PASCAL

Responsable du marché des particuliers

...> Le premier élément à retenir concernant la Délégation des particuliers en 2019 est l'incroyable dynamisme de collecte d'épargne et de capital malgré un contexte général de taux qui ne permet pas de proposer une rémunération financière attractive. Ce sont, en effet, quasiment 12 000 personnes supplémentaires qui ont ouvert un livret cette année et 150 M€ d'encours supplémentaire qui ont été confiés à la Nef pour lui permettre de réaliser sa promesse : financer des projets porteurs de sens.

...> Ensuite, l'aboutissement du projet de parcours de souscription en ligne initié en 2018 a permis de fluidifier et de simplifier très significativement l'ouverture de produits d'épargne à la Nef. C'est une véritable révolution à notre niveau de pouvoir dorénavant procéder aux démarches d'ouverture en moins de 10 min pour l'épargnant. Ce projet a aussi permis, et c'est moins visible de l'extérieur, de gagner en efficacité opérationnelle permettant ainsi de traiter un volume journalier de souscriptions multiplié par trois et un nombre d'épargnants qui a été multiplié par 4 en moins de 4 ans avec quasiment le même effectif. La Nef étant attentive à ses dépenses, cela contribue à une utilisation parcimonieuse des ressources de la coopérative.

...> Enfin, la Nef élargit le cercle de sa communauté en accueillant de plus en plus de jeunes épargnants (entre 25 et 30 ans) dont le passage à l'acte se voit facilité par l'utilisation d'outils numériques. C'est finalement ça le projet de la Nef : permettre à chacun, quel que soit son horizon générationnel mais aussi culturel, politique ou religieux, de se retrouver dans un projet commun où l'argent devient un moteur de transformation du monde dans lequel on vit collectivement.



Délégation des particuliers



## Délégation des Particuliers

Immeuble Woopa  
8 avenue des Canuts - CS 60032  
69517 Vaulx-en-Velin cedex  
Tél. 04 81 65 00 00  
[delegation.particuliers@lanef.com](mailto:delegation.particuliers@lanef.com)

# DÉLÉGATION DE LYON

ALINE DESPLANTES

Députée régionale adjointe de la délégation de Lyon  
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

...> La délégation de Lyon a encore débloqué plus de 20 M€ de crédit cette année, un chiffre stable par rapport à 2018. Toutefois, c'est dans un contexte de ressources humaines mouvantes que ce résultat a pu être maintenu. En effet, 2019 a été marquée par un congé parental de la référente Énergies renouvelables, le transfert progressif de la déléguée au service des RH et le départ de la banquière itinérante de Marseille en fin d'année.

> Un partenariat concrétisé en 2019 (magasins financés à Bordeaux, Dijon, Clermont Ferrand et Toulouse)

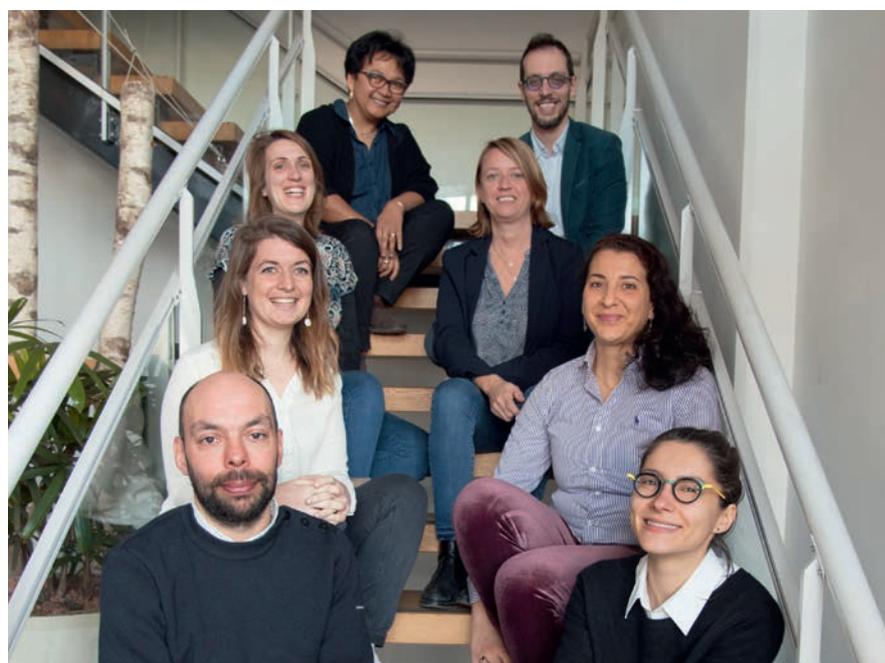


Cyclable - réseau de magasins de vélos

Ainsi, l'équipe a dû reprendre ces missions, tout en continuant à accueillir les nombreuses demandes de financement. Et ce sont près de 130 prêts qui ont été mis en place sur l'année. Si les projets d'Énergies renouvelables étaient en recul (3 M€ contre 11 M€ en 2018), cela a été largement compensé notamment par des financements dans la filière bio (plus de 8 M€ débloqués à des commerces et plus de 3 M€ à des grossistes).

L'accent a été mis, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, sur le suivi de nos emprunteurs en portefeuille, grâce à la mobilisation de stagiaires venus renforcer l'équipe et découvrir le métier de chargé de crédit à la Nef.

Enfin, cette année a vu la concrétisation de plusieurs partenariats durables pour la délégation, avec le GRAP (Groupement régional alimentaire de proximité, coopérative réunissant des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale) avec le groupe Cyclable (réseau de magasins autour du vélo) et d'autres acteurs de la vélocité.



Délégation de Lyon



# DÉLÉGATION DE NANTES

JULIEN LE COUTURIER

Délégué régional de la délégation de Nantes  
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

...> 13 comme 13 millions d'euros d'encours de prêts débloqués en 2019... Un record pour la délégation de Nantes.

> Un projet financé en 2019 à Menneval (27)



L'équipe a continué à accueillir et étudier les très nombreux projets souvent portés par des sociétaires de la coopérative et, elle a porté les offres professionnelles de la Nef sur les territoires (microcrédits, la plateforme Zeste, les comptes courants pro, les livrets OSBL\*, les CAT pro).

Concernant le crédit, nous avons connu une excellente année 2019. L'équipe a poursuivi le développement des prêts, le suivi des emprunteurs et les prospections de nouveaux clients et prescripteurs.

À l'image des années précédentes, l'importance du sociétariat dans l'origine des demandes de financements reçues ne s'est pas réduite  $\frac{1}{3}$  : des demandes étudiées sont venues soit d'emprunteurs suivis par l'équipe, soit du bouche à oreille initié par des sociétaires, soit des coopérateurs souhaitant faire financer leur entreprise ou association.

L'année 2020 sera tout aussi intense que les précédentes. L'objectif prioritaire est le développement du crédit. Pour ce faire, nos banquiers itinérants de Caen et Brest seront rejoints par une banquière itinérante à Rennes et les 2 personnes du bureau de Nantes couvriront le triangle Saint-Nazaire, Angers, La Roche-sur-Yon.

\* Organismes Sans But Lucratif



Délégation de Nantes

# DÉLÉGATION DE PARIS

ROMAIN DONNEDIEU DE VABRES

Délégué régional de la délégation de Paris  
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

Former des personnes réfugiées aux métiers de la restauration, développer une solution numérique encourageant les comportements écoresponsables ou créer une gamme de vêtements durables. Derrière ces nobles projets se cachent Le Recho, Energic et Loom, trois exemples d'entreprises financées parmi une bonne centaine d'autres en 2019, au sein de la délégation. Avec un point commun entre toutes : elles œuvrent concrètement à réduire les inégalités sociales et à réduire l'impact de l'Homme sur l'environnement.

➤ Un projet financé en 2019 à Paris (75)



Dans un contexte où la Nef doit développer son activité commerciale, l'équipe a tourné à plein régime et a encore intensifié ses efforts par rapport à l'an passé. Les résultats sont là : ce millésime a marqué un nouveau changement d'échelle dans notre activité de prêts. Une hausse de 60% du montant global prêté, pour approcher les 25 millions d'euros. Et des graines prometteuses sont plantées puisque sur les 40 millions d'euros de prêts accordés en 2019, une bonne partie sera débloquée en 2020. Entre autres tendances notables, le partenariat avec le réseau Biocoop a été plus animé que jamais (16 magasins soutenus), et les bières bio et locales ont le vent en poupe (6 brasseries artisanales financées).

La majorité de nos financements se sont concentrées en Ile-de-France, dans le Nord, le Pas-de-Calais et l'Est de la France. Un-e second-e banquier-e itinérant.e viendra d'ailleurs renforcer l'équipe à Lille en 2020, tant notre activité foisonne dans le Nord !

L'engagement de nos sociétaires actifs dans la représentation locale de la Nef et le lien avec nos emprunteurs a toujours été aussi vivant. Cette année record s'est ainsi conclue par un temps de rencontre convivial et constructif entre bénévoles et équipe salariée dans nos bureaux parisiens.



Banquière itinérante Lille



Banquier itinérant Strasbourg

Délégation de Paris

# DÉLÉGATION DE TOULOUSE

**SIMON DUCOFFE**

Délégué régional de la délégation de Toulouse  
Relations professionnels épargnants et emprunteurs

L'année 2019 aura marqué le dixième anniversaire de l'implantation de notre délégation régionale à Toulouse. Au cours de cette année, comme des précédentes, l'équipe a eu à cœur de se mobiliser pour accompagner à sa juste place les initiatives dessinant une transition écologique, sociale et citoyenne dont la nécessité s'affirme chaque jour davantage.

➤ Un projet financé en 2019 à Bordeaux (33)



Gaïactica - Escape game sensibilisant aux enjeux climatiques

Ainsi, dans un contexte concurrentiel toujours intense, notre volume de crédits accordés s'est accru de 15% et nous avons eu le plaisir de soutenir des projets aussi diversifiés que la création du label LongTime® luttant contre l'obsolescence programmée, ou encore l'escape game écologique Gaïactica, outil innovant au service de la prise de conscience des citoyens, mais aussi le formidable projet de chocolaterie bio de notre partenaire historique la SCOP Éthiquable dans le Gers.

Bien entendu, si nous devons dégager de grandes tendances, c'est encore une fois la filière bio dans son ensemble qui concentre l'essentiel de nos interventions (2/3) porté en cela par notre partenariat solide avec les magasins Biocoop. Il est également important de souligner que notre action se concrétise largement autour de nos sites d'implantation avec plus de la moitié des projets soutenus en Haute-Garonne et en Gironde.

Une ambitieuse année 2020 s'ouvre donc pour notre coopérative avec le soutien renouvelé de nos sociétaires actifs, de nos partenaires mais aussi une équipe largement renouvelée. Nous tenons ainsi à saluer Aurélie, Hortense et Sandrine pour leur implication à nos côtés et leur souhaitons de belles réussites dans leurs nouvelles aventures.



Délégation de Toulouse

# FINANCE PARTICIPATIVE

AURÉLIE DE JOIE  
Référente Zeste



**2 541 869 €**  
collectés



**45 142**  
contributions



**422**  
campagnes

Depuis sa création en mars 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019, Zeste, en chiffres, c'est 422 collectes et 2 541 869 € levés grâce à 45 142 contributions. Sur l'année 2019, un peu plus de 416 000 € ont été collectés pour financer 97 projets de la transition écologique et sociale ou des projets culturels. Au-delà des chiffres, Zeste a étoffé son équipe et fait évoluer son offre.

Zeste a en effet opéré un rapprochement fort avec les services Marketing, Communication, Vie Coopérative et Partenariats de la Nef. Elle a également réalisé plusieurs évolutions dans la définition de son offre notamment : la mise en place d'un accompagnement dédié, une collecte assurée et un tarif revu.

Un accompagnement dédié ? Avec le changement d'outil de gestion en décembre 2018, nous avons pu, dès janvier 2019, nous consacrer pleinement à l'accompagnement des projets, soulagés d'une gestion en back-office très prenante. Chaque projet est accompagné à la hauteur de ses besoins, sans restriction de temps.

Une collecte assurée ? Nous avons retiré le seuil de 1 000 € de collecte, nous inscrivant complètement dans le système appelé par nos amis anglophones "keep it all", c'est-à-dire que tout ce qui est collecté est acquis aux projets. Cette évolution démarque Zeste de la plupart des autres plateformes qui obligent les projets à atteindre leur objectif. À la Nef, nous savons qu'un projet peut réaliser de grandes choses même si le compteur de sa collecte n'affiche pas 100 % et nous valorisons ainsi l'effort fourni pour mobiliser des contributeurs autour d'un projet.

Un tarif revu ? La commission de 8 % passe désormais à 6 % pour les emprunteurs Nef, pour les projets réalisant une nouvelle collecte et les partenaires.

Zeste est un outil de la Nef géré par des humains et mis au service de projets humains pour que l'argent relie les Hommes.



Service Finance participative

# VIE COOPÉRATIVE

AURÉLIE CHABEAUD  
ET JULIETTE BONNET-BYRNE

Animatrices vie coopérative

## 1 SOCIÉTAIRE = 1 VOIX... ET BEAUCOUP PLUS

La Nef encourage ses sociétaires à devenir acteurs de leur coopérative, au delà du vote en assemblée générale, en contribuant plus régulièrement à la vie de cette dernière, au niveau local, régional et national ; chaque sociétaire peut ainsi faire le choix de devenir "sociétaire actif" bénévole, engagé individuellement ou au sein d'un groupe local. Une équipe salariée se charge d'accompagner les sociétaires actifs, toute l'année, pour le bon déroulement de leurs actions.

### LA COMMISSION VIE COOPÉRATIVE

La commission Vie coopérative est une émanation du conseil de surveillance permettant de traiter de manière plus approfondie les questions relatives à la vie coopérative. Des sociétaires actifs, des salariés, des membres du directoire, du conseil de surveillance y participent.



Le stand du groupe local de Besançon



Le groupe local de Paris lance des apéros "formation-express" pour aider à parler de la Nef autour de soi



Le groupe local de Bordeaux participe à la table-ronde "Banque et épargne éthiques"

Vie coopérative 2019	Nombre
Sociétaires actifs	200
Groupes locaux conventionnés	33
Formations et webinaires thématiques animés par les salariés ou instances, à destination des sociétaires actifs	20
Réunions de gouvernance <sup>(1)</sup>	13
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	145
Événements organisés par les sociétaires actifs <sup>(2)</sup>	79

<sup>(1)</sup> Confluent de délégation, assemblée de coordinateurs locaux (ACL), Inter-ACL, Commission Vie Coopérative : lieux d'échanges et/ou de co construction entre les sociétaires actifs et les différentes parties prenantes de la Nef.

<sup>(2)</sup> ApéroNef, randoNef, inauguration, permanence, réunion d'information publique, etc.



Les premiers ApéroNef  
du tout nouveau groupe local de Rouen



Rendez-vous-découverte de la cantine bio Comme 3  
Pommes par le groupe local Val-de-Drôme



Séminaire salariés et sociétaires actifs dédié à la  
dynamique régionale de la Nef dans le quart Nord-  
Est (Délégation de Paris)

## VÉRITABLES PORTE-PAROLLES DE PROXIMITÉ, LES SOCIÉTAIRES ACTIFS...

### ••> font rayonner les valeurs de la finance éthique sur leur territoire.

Les sociétaires actifs font connaître la Nef, ses activités et ses valeurs via de nombreux événements : stands dans des salons locaux, villages des alternatives ou événements nationaux, marches pour le climat, ciné-débats, table-rondes... Les ApéroNef sont nombreux et permettent des rendez-vous découverte de la finance éthique, réunissant des sociétaires, des clients et sympathisants, pour présenter la Nef et son actualité autour d'un verre.

### ••> créent du lien entre les emprunteurs et les sociétaires/épargnants de la Nef.

Les sociétaires actifs organisent des visites d'emprunteurs, ouvertes aux sociétaires, clients et grand public pour faire découvrir les projets financés par la coopérative. En lien avec les objectifs de financement du territoire et en fonction de la présence de banquiers itinérants, ils prescrivent la Nef lorsqu'ils rencontrent des porteurs de projets, font bénéficier la Nef de leur réseau, sont en veille sur des projets à financer.

### ••> s'impliquent dans la gouvernance de la coopérative.

Comme évoqué en p.3 de ce rapport annuel, différents espaces d'échanges sont à disposition des sociétaires actifs, à l'échelle régionale ou nationale, pour faire exister leur parole, leur regard sur la vie de la coopérative.

Des groupes de travail peuvent également être créés, en fonction de l'actualité de la Nef et des thématiques que ses sociétaires souhaitent traiter. En 2019, un groupe de sociétaires actifs s'est ainsi constitué pour travailler à une contribution à la construction du volet "vie coopérative" du plan stratégique de la Nef : travail qui se poursuit actuellement.

# BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LÉO MIRANDA

Directeur Innovation-marketing

CORALIE PERSIANI

Directrice Ressources humaines

Depuis sa création, la Nef porte une attention particulière à mesurer les externalités écologiques et sociales des projets qu'elle accompagne dans leurs besoins de financement. Cette recherche de sens, la Nef s'est engagée à se l'appliquer à elle-même en questionnant et en améliorant continuellement l'impact social et environnemental de sa propre organisation.

Pour rendre compte des réalisations et des projets qui vont dans ce sens, la Nef publie ce bilan social et environnemental de l'année 2019. Loin des standards très détaillés des rapports RSE des grandes entreprises, ce bilan a pour objet de mettre en lumière de manière simple la situation sociale de la Nef ainsi que les actions entreprises pour améliorer le quotidien de ses collaboratrices et collaborateurs, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de ses bâtiments.

## Quelques chiffres sur le volet social de la Nef

22 arrivées  18 départs 



93,11  
équivalent temps plein  
Effectif moyen sur l'année  
(contre 88,35 en 2018)



22,26 %  
turnover\*  
(contre 19,98 en 2018)



2,11 %  
absentéisme  
(contre 2,18 en 2018)

## POLITIQUE SOCIALE

En 2019, l'un des événements marquants de la politique sociale de la Nef a été la mise en place du premier accord de télétravail (mis en place en juin 2019). Destiné à faciliter le travail à domicile en vue de limiter les temps de déplacement, il a déjà permis à 22 salariés de bénéficier d'une journée par semaine de travail à domicile.

Cette année a également été marquée par une modification des instances de représentation du personnel, conformément à la loi, mettant en selle le Conseil Social et Économique (CSE). Cette transformation prévoit une fusion des anciennes instances du personnel (Délégation unique du personnel, CHSCT, comité d'entreprise). À la Nef, cette fusion ne rime pas avec réduction des effectifs et des heures de délégation, puisque l'actuel CSE intègre le même nombre de représentants et que les heures de délégation sont restées identiques.

Contrairement à 2018 (et 2017), l'embauche de collaborateurs est repartie à la hausse (+4%) pour soutenir l'ambitieux projet de développement de la Nef. Les nouvelles et nouveaux salariés sont venus renforcer principalement le réseau commercial dédié aux professionnels et le pôle service client qui sont les deux services les plus impactés par la nouvelle stratégie de changement d'échelle de notre coopérative.

Le profil type du/de la salarié-e Nef		Δ 2019 / 2018	
Age moyen	38,46 ans	+ 3,53 %	
Ancienneté moyenne	5,5 ans	+ 1 %	
Répartition	femmes	65 %	+ 4 %
	hommes	35 %	- 4 %

\* Tous motifs de départs confondus : démissions, fins de CDD, retraites.

## Politique de rémunération

L'écart entre le salaire le plus bas et le plus haut est resté stable par rapport à 2018 (2,6). En intégrant les mandats sociaux, ce chiffre est porté à 4,5 ce qui reste également stable par rapport à 2018. Cet écart contenu permet à la Nef de bénéficier encore cette année de l'agrément ESUS<sup>1</sup>.

Par ailleurs, parmi les 10 salaires les plus élevés, une légère inégalité de sexe est enregistrée : 4 sont des femmes et 6 sont des hommes.

Fin 2019, un chantier sur les grilles de rémunérations a été initié afin de trouver un meilleur équilibre, dès 2020, entre mêmes métiers ou mêmes niveaux de responsabilités.

## Égalité de salaires entre femmes et hommes

La Nef est composée de 65 % de femmes (chiffre en augmentation par rapport à 2018). Le salaire médian des femmes restent encore inférieur à celui des hommes, 2380 € brut mensuel contre 2631 €, mais se resserre légèrement (251 € d'écart en 2019 contre 296 € en 2018).

Plusieurs mesures ont été prises pour atténuer cet écart, dont les effets se feront ressentir essentiellement sur 2020 :

- En 2019, la Nef a promu 8 femmes et 2 hommes.
- Le taux d'augmentation (liée ou non à une promotion) permet d'enregistrer un écart de 8,7 % en faveur des femmes.
- Enfin, les 4 salariées qui sont rentrées de congé maternité ont bénéficié d'une augmentation de salaire à leur retour, au même titre que les autres salariés de l'entreprise.

## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Depuis 2019, les entreprises doivent désormais calculer et publier un index de l'égalité professionnelle (obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 pour la Nef qui dispose de moins de 250 salariés).

Cet index, publié sur le site internet de la Nef comme le prévoit la loi, est présenté ci-dessous et permet de constater une très bonne note (99/100) là où le minimum requis est de 75/100 (seuil en dessous duquel les entreprises payent désormais des pénalités).

Index de l'égalité professionnelle	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1 - Écart de rémunération (en %)	1	0,5	39	40	40
2 - Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	8,7	20	20	20
3 - Écarts de promotions (en points de %)	1	6,1	15	15	15
4 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>99</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>99</b>		<b>100</b>

<sup>1</sup> La Nef disposait jusqu'en 2015 d'un agrément Entreprise Solidaire. Avec la Loi Hamon cet agrément a évolué et se nomme désormais ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). La demande d'agrément auprès de la DIRECCTE a été acceptée début 2018 et une assemblée générale extraordinaire a permis d'acter une modification des statuts de la Nef.

## Dispositif d'accompagnement interne des salariés

Cette année, la Nef a mis en place un dispositif d'accompagnement interne porté par des salariés volontaires pour accompagner les collaborateurs dans leurs problématiques professionnelles. À l'intérieur de ce dispositif, un groupe de consultants internes formés, propose des séances de coaching individuelles et/ou collectives et un groupe RPS (risques psycho-sociaux) est à la disposition et à l'écoute des collaborateurs qui pourraient être en difficultés.

### Plan de formation

Les précédents plans de formations ont été denses et le plan de développement des compétences 2019 (nouvel intitulé suite à la réforme de la formation professionnelle du 5 novembre 2019) a marqué une pause, avec 17 formations mises en place pour un budget représentant un peu moins de 1,5 % de la masse salariale.

Outre les raisons budgétaires, l'effort de formation a été fait, les années précédentes, sur les évolutions métiers (compétences bancaires), le renforcement des compétences métiers et l'appropriation des nouveaux processus et outils informatiques (progiciel Capital Banker), avec des plans de formation représentant 7 % de la masse salariale en 2017 et 4 % de la masse salariale sur 2018 (alors que les plans de formation représentent en moyenne 3 % dans les autres banques).

En 2019, nous pouvons souligner le déploiement d'une nouvelle formation interne sur les énergies renouvelables en nous appuyant sur nos ressources internes et en capitalisant sur notre expertise dans ce domaine.

### Et pour 2020 ?

Nous prévoyons de développer en priorité notre réseau commercial par l'embauche de 5 nouveaux banquiers itinérants dès le 1<sup>er</sup> trimestre et de renforcer notre pôle service clients par 3 embauches supplémentaires. Notre politique de renforcement de la filière dédiée à la clientèle professionnelle de la Nef s'intensifiera donc en 2020 en vue de permettre de répondre à nos objectifs commerciaux (+ 30 % de crédits aux professionnels) et de construire l'organisation permettant d'accueillir notre projet phare de 2020 : le nouveau compte courant professionnel. Nous prévoyons également de créer un nouveau poste de juriste afin de maîtriser les risques Nef sur les nouveaux produits et de soutenir les délégations professionnelles dans le montage de dossiers de financement complexes.

Par ailleurs, pour confirmer notre engagement sur le sujet des inégalités hommes-femmes, un accord d'entreprise sera discuté avec les membres du CSE pour une mise en œuvre à la fin du T3 2020.

Enfin, en ce qui concerne la formation des salariés, nous continuons également à développer la formation interne, avec par exemple une formation de culture bancaire sur l'environnement bancaire, qui sera ouverte à tous les salariés qui souhaitent y participer. Profitant de l'amélioration prévue du budget 2020, nous revenons pour ce nouveau plan de développement des compétences à un budget plus conséquent, autour de 3 axes :

- Les formations réglementaires bancaires
- Les formations qui accompagnent le plan de développement d'entreprise
- Les formations "métiers", visant à renforcer les compétences métiers, par exemple pour des salariés qui changent de fonction ou pour aller plus loin dans la pratique professionnelle en approfondissant les connaissances et des points techniques métiers.

## EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

### Utilisation de modes de transports doux

**Favoriser les modes de transports doux pour les déplacements professionnels et domicile-travail est une des grandes préoccupations de la Nef ces dernières années.** Cela concerne l'ensemble des parties prenantes de la coopérative, des salariés au conseil de surveillance en passant par les sociétaires actifs qui œuvrent pour soutenir l'activité de la Nef. Plus précisément, nous favorisons les déplacements en train et en véhicules hybrides pour les déplacements professionnels et les transports en commun et le vélo pour les déplacements domicile-travail.

### Challenge mobilité

Le jeudi 16 juin 2019, dans le cadre du challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, les salariés de siège se sont mobilisés pour venir travailler à la Nef autrement qu'en voiture individuelle.

Se déplacer autrement, c'est utiliser les modes de déplacement suivants : marche, vélo, transports en commun (bus, tramway, car, train...), covoiturage, roller, trottinette...

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, les salariés de la Nef ont challengé et organisé un Vélibus aux côtés d'une autre entreprise du bâtiment Woopa.

➔ **Chiffres officiels 2019 : le challenge mobilité c'est 2109 établissements inscrits, 956 080 km parcourus, soit 23,9 tours du monde et 9098 heures de bouchons évités !** La Nef a terminé en 62<sup>e</sup> position sur 183 dans la catégorie des entreprises de 50 à 249 salariés, avec un taux de participation de 52 % et 596 km parcourus.



### Déplacement professionnels

Le parc automobile de la Nef est composé de neuf véhicules, tous hybrides. Huit sont en location longue durée, la Nef étant propriétaire d'un seul véhicule. Cela permet de limiter les charges et d'accéder régulièrement à des véhicules plus récents et plus performants.

#### ➤ Répartition des déplacements par type de transport



38 %  
en train



57 %  
en voiture



5 %  
en avion

## Plan de déplacement d'entreprise

Le plan de déplacement d'entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile-travail ou professionnels en favorisant les modes de transports en commun mais également le covoiturage ou les modes de transports doux comme le vélo.

Depuis 2014, un PDE a été mis en place pour les salariés du siège en partenariat avec le Sytral (qui gère le réseau de transports en commun lyonnais). Par ailleurs, un plan de mobilité a également été mis en place sur Nantes grâce à un partenariat avec Nantes Métropole et la Semitan.

Nous enregistrons un flux régulier de salariés dans le cadre du plan déplacement entreprise, avec un peu moins de 40 % des salariés du siège souscrivant à cet abonnement. À noter que certains salariés utilisant des déplacements multi-modaux possèdent une carte pour regrouper l'accès aux transports en commun lyonnais et le TER et ne peuvent pas rentrer dans le cadre de l'abonnement annuel proposé par la Nef dans le cadre du PDE.

## Indemnité kilométrique vélo

Depuis août 2015, l'indemnité kilométrique vélo (IKV) peut être mise en place par les entreprises du secteur privé. La Nef a mis en place l'IKV en septembre 2017, par un accord d'entreprise. L'IKV est une mesure incitative pour l'ensemble du personnel à changer de comportement et à favoriser l'usage du vélo notamment pour les déplacements domicile-travail. L'accord d'entreprise définit une indemnité pour les salariés qui pédalent entre leur domicile et leur lieu de travail avec 0,25 € par kilomètre parcouru. La prise en charge par l'employeur peut être cumulée avec le remboursement des abonnements transports pour les trajets de rabattement vers des arrêts de transport public.

Pour l'employeur, cette participation à l'indemnité vélo est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié, et sur la base des kilomètres parcourus par les salariés pour se rendre à leur travail.

...> **Bilan 2019 du nombre total de kilomètres parcourus** : 13 186 km effectués à vélo par 17 salariés contre 10 889 km sur 2018 par 13 collaborateurs sur tous les sites (Nantes, Paris, Lyon et Toulouse). Il est prévu que cet accord d'entreprise soit réactualisé en 2020.

## Politique d'achat responsable

La politique d'achat de la Nef est également en recherche de sens tant sur le volet de l'empreinte écologique qu'au travers du soutien aux personnes en insertion.

Depuis 3 ans, la Nef travaille avec un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) pour l'achat d'une partie de son matériel de bureautique.

Par ailleurs, les traiteurs retenus pour les réceptions de la Nef (réunions, formations, événements publics et/ou internes) sont essentiellement bios et locaux. Nous faisons ainsi appel à Éthiquable et des fournisseurs locaux de produits bios et équitables pour les commandes de boissons et d'épicerie, ainsi qu'Écolomique pour la vaisselle.

Nous avons également poursuivi notre politique d'achats de matériels ergonomiques afin d'améliorer le confort d'assise et d'éclairage.

L'entreprise d'insertion "MS 69" assure le nettoyage des locaux de Lyon, Paris et Toulouse. Ces mêmes locaux, ainsi que la délégation de Nantes ont choisi Enercoop comme fournisseur d'électricité.

## Alta Etic

Créé en 1987, ce centre de relations clients est une entreprise à taille humaine qui accompagne ses partenaires dans la gestion de leurs relations clientèles à distance. Au-delà de sa situation géographique exclusivement en France (à Marseille), là où de nombreuses entreprises n'hésitent pas à délocaliser, Alta Etic valorise les conditions de travail et de rémunération qu'il définit comme gage d'une qualité de service de haut niveau.

Alta Etic bénéficie d'une infrastructure téléphonique et informatique adaptée à nos besoins. Leur engagement dans le partenariat avec la Nef, avec des équipes dédiées, nous a permis de tisser une relation privilégiée depuis 2016 ; un partenariat structurant qui devrait se poursuivre dans les années à venir.

## Impression de supports de communication

L'ensemble de la documentation de communication (plaquettes commerciales, supports d'information, cartes de vœux, etc.) est imprimé avec des encres à base végétale, sur papier recyclé ou PEFC. Nous travaillons avec des imprimeurs français.

# COMPTES DE L'EXERCICE 2019

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

Les comptes de la société sont présentés selon les normes déterminées par la réglementation qui permettent de comparer les différentes institutions financières entre elles.

➤ **Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous-totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

➤ **Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre.

La colonne Actif détaille le patrimoine de la société qui se décompose en prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité.

La colonne Passif répertorie les dettes de la société envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes, livrets) et envers d'autres établissements de crédit.

➤ **Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les "engagements de financement donnés" enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les "engagements de financement reçus" enregistrent les accords de refinancement non utilisés.

➤ **L'annexe** présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan, du compte de résultat et expliquent leur évolution au cours de l'exercice ou d'un exercice sur l'autre.

## COMPTE DE RÉSULTAT 2019 en milliers d'euros

	Renvois*	2019	2018
+ Intérêts et produits assimilés	5,1	8 128	8 788
- Intérêts et charges assimilés	5,1	1 438	1 847
+ Revenus des titres à revenu variable	5,2	7	6
+ Commissions (produits)	5,3	1 687	1 441
- Commissions (charges)	5,3	228	96
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5,4	7	- 232
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5,5	14	46
- Autres charges d'exploitation bancaire	5,5	31	21
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>8 146</b>	<b>8 085</b>
- Charges générales d'exploitation	5,6	7 544	8 116
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5,6	564	620
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>38</b>	<b>- 651</b>
+/- Coût du risque	5,7	- 1 377	- 307
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 1 339</b>	<b>- 958</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5,8	- 97	- 142
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>- 1 437</b>	<b>- 1 100</b>
+/- Résultat exceptionnel	5,9	10	287
- Impôts sur les bénéfices	5,9		
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>- 1 427</b>	<b>- 813</b>

\* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

**BILAN AU 31/12/2019** en milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>Renvois*</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Effets publics et valeurs assimilées	2,3	19 044	19 079
Créances sur les établissements de crédit	2,5	244 023	255 944
Opérations avec la clientèle	2,4	263 825	182 621
Obligations et autres titres à revenu fixe	2,3	14 536	14 505
Actions et autres titres à revenu variable	2,3	16 202	18 278
Participations et autres titres détenus à long terme	2,1	3 026	2 981
Parts dans les entreprises liées	2,1	6 643	5 168
Immobilisations incorporelles	2,2	3 726	3 422
Immobilisations corporelles	2,2	424	542
Autres actifs	2,3	13 099	1 722
Comptes de régularisation	2,3	2 567	940
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>587 115</b>	<b>505 202</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Renvois*</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dettes envers les établissements de crédit	3,2	56 925	128 801
Opérations avec la clientèle	3,1	481 512	323 212
Dettes représentées par un titre	3,1	800	500
Autres passifs	3,2	926	8 473
Comptes de régularisation	3,2	973	1 077
Provisions pour risques et charges	2,6	273	163
Dettes subordonnées	3,1	1 553	94
Capitaux propres hors FRBG	3,3	44 153	42 882
Capital souscrit		46 317	43 619
Réserves		1 665	1 665
Report à nouveau (+/-)		- 2 402	- 1 589
Résultat de l'exercice (+/-)		- 1 427	- 813
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>587 115</b>	<b>505 202</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>Renvois*</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			
Engagements de financement	4	38 270	45 079
Engagements de garantie	4	86 540	84 436

\* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

# ANNEXES AUX COMPTES

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

## 1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit. Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

### 1.1 – Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Les crédits rachetés à d'autres établissements sont inscrits à l'actif pour le montant du capital restant dû ; l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le capital restant dû est amorti sur la durée restant à courir sur chaque prêt.

Les crédits sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois.

Dans l'encours douteux, la Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis.

#### ► Créances douteuses non compromises

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

#### ► Créances douteuses compromises

Il s'agit des créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. À l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses - échus et non échus - sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2019, ce calcul se traduit par une diminution du montant des dépréciations de 118 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

### 1.2 – Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

#### ► Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acqui-

sition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

#### ► Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement.

#### ► Titres de participations

Les titres de participations, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la valeur mathématique et les perspectives d'avenir, fait apparaître une moins-value latente.

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

### 1.3 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

### 1.4 – Passif social de l'entreprise

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurance ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2019 car les montants déjà versés couvraient le besoin.

## 2. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : ACTIF

### 2.1 – Immobilisations financières

2.1.1 – Variation des immobilisations financières	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<b>Participations et autres titres détenus à long terme</b>				
Valeurs brutes	2 454	69	20	2 503
Avances en compte courant	543		2	541
Dépréciations	17	2		19
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 981</b>		<b>22</b>	<b>3 026</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
Valeurs brutes	2 717			2 717
Avances en compte courant	4 517	1 633	64	6 085
Dépréciations	2 053	106		2 160
<b>Valeur nette totale</b>	<b>5 180</b>			<b>6 643</b>

2.1.2 – Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Filiales</b>	<b>50 % au moins détenu par la société financière</b>									
Nef Capital Patient	125	- 354	100 %	125	0	2 076	-	22	- 48	-
Nef Gestion	24	- 2	100 %	589	24	0	-	41	2	-
Nef Investissement	403	- 384	100 %	894	0	170	-	92	- 9	-
SCI Côté Marguerite	5	-	100 %	5	5	1 988	-	819	- 84	-
Coopérative Cocagne	10	- 3	20 %	2	2	-	-	3	- 2	-
Bâti Cités commanditée SAS	4	-	50 %	2	0	-	-	-	-	-
<b>Participations</b>	<b>Entre 10 et 50 % détenu par la société financière</b>									
Cocagne Investissement	1 116	- 211	45 %	500	374	-	-	40	- 70	-
Terre de Liens Gestion	8	-	45 %	3	3	-	-	1	-	-
Énergie Partagée commanditée	12	4	33 %	4	4	-	-	10	56	-
TAMA	300	- 95	32 %	93	64	-	-	6	- 2	-
SCI Lyon	800	- 214	15 %	120	120	541	-	312	44	-
SEFEA	3 721	- 143	13 %	501	478	1 500	-	269	- 293	-
<b>Autres participations</b>	<b>Inférieures à 10 %</b>									
Autres	-	-	-	2 381	2 363	1 456	-	-	-	-

••> Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, certaines informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2018.

La Nef a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation, si des comptes consolidés étaient établis. En cumulé aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions de l'article 1000 du règlement 99-07 du Comité de la Règlementation Comptable étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-après.

➤ **Nef Capital patient** est une société de capital-risque créée en 2015 détenue à 100% par la Nef, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle a racheté en 2019 les parts que la Nef détenait dans le fonds Sens.

➤ **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). La Nef a acquis la totalité des parts et envisage la dissolution de la société.

➤ **La SCI Coté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Elle est propriétaire d'environ 37% des parts de la SCI Pôle Carré de soie propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Velin. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

➤ **Nef Gestion** assure depuis mi-2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste.

➤ **Bâti Cités, Coopérative Cocagne, Terre de liens gestion, Énergie Partagée** sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

➤ **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

➤ **SCI Lyon** abrite un centre de coworking, la Nef détient un compte courant rémunéré.

➤ **SEFEA** (Société Européenne de Finances Éthiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 – Portefeuille titres	Titres de placements	Titres d'investissements	Total 2019	Total 2018
<b>EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		19 000	19 000	19 000
Dont surcote restant à amortir		642	642	710
Dont décote restant à amortir		- 636	- 636	- 671
Créances rattachées		39	39	39
Dépréciations				
<b>Valeur nette bilan</b>		<b>19 044</b>	<b>19 044</b>	<b>19 079</b>
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>		13 600	13 600	13 600
Dont surcote restant à amortir		514	514	654
Dont décote restant à amortir		- 7	- 7	- 8
Créances rattachées		428	428	260
Dépréciations				
<b>Valeur nette bilan</b>		<b>14 536</b>	<b>14 536</b>	<b>14 505</b>
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>	16 202		16 202	18 988
Dépréciations				- 710
<b>Valeur nette bilan</b>	<b>16 202</b>		<b>16 202</b>	<b>18 278</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 202</b>	<b>33 580</b>	<b>49 782</b>	<b>51 862</b>
Valeur estimative	16 202	36 101	52 303	52 407

➤ Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 66 mois ; ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 12 851 K€ de comptes à terme et de 20 729 K€ de livrets.

## 2.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 – Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	1 464	744	33	2 175
Incorporelles en exploitation	3 090	37	–	3 127
Aménagements / travaux	908	1	–	908
Matériel de transport	49	–	–	49
Mobilier, matériel de bureau	369	2	–	371
Matériel informatique	612	–	–	612
Autres immobilisations	6	–	–	6
<b>TOTAUX</b>	<b>6 497</b>	<b>784</b>	<b>33</b>	<b>7 247</b>

→ Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2019.

2.2.2 – Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	1 132	444	–	1 576
Aménagements / travaux	528	87	–	616
Mobilier, matériel de bureau	304	11	–	315
Matériel informatique	518	22	–	541
Matériel de transport	49	–	–	49
Autres immobilisations	1	1	–	1
<b>TOTAUX</b>	<b>2 532</b>	<b>564</b>	<b>–</b>	<b>3 096</b>

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations. Les taux utilisés sont les suivants :

	Logiciels courants	Logiciel bancaire	Constructions façade	Constructions fondation - ossature	Constructions équipements techniques	Constructions aménagements intérieurs	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique
Taux	25%	14%	3,33%	2,5%	6,67%	10%	20%	25%
Durée	4 ans	7 ans	30 ans	40 ans	15 ans	10 ans	5 ans	4 ans

## 2.3 – Ventilation des créances selon leur échéance

2.3.1 – Créances	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Effets publics et valeurs assimilées			532	18 513		19 044
Créances sur les établissements de crédit	15 000	28 500	113 000	34 300	53 239	244 039
Crédits à la clientèle	9 345	23 908	112 760	109 788	8 009	263 810
Obligations et autres titres à revenu fixe		501	12 605	1 002	427	14 535
Actions et autres titres à revenu variable		100	645	15 200	257	16 202
Dépôts de garantie versés					462	462
Débiteurs divers	2 237	1 130	4 805	4 465		12 637
Charges constatées d'avances	171					171
Produits à recevoir	1 591					1 591
Comptes de régularisation divers débiteurs	804					804
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>29 149</b>	<b>54 139</b>	<b>244 347</b>	<b>183 267</b>	<b>62 394</b>	<b>573 295</b>

→ Le poste Débiteurs divers inclut 10 776 K€ de primes payées à l'occasion du rachat d'un portefeuille de crédits en 2019. Ces primes vont progressivement passer en charge avec un étalement sur la durée restant à courir de chacun des prêts concernés.

2.3.2 – Intérêts courus à recevoir	Sur prêts de trésorerie	Sur prêts d'équipement	Sur prêts immobiliers	Sur prêts participatifs	Sur prêts douteux	Dépréciation des intérêts courus douteux	Total
	17	689	4	1	21	– 21	711

## 2.4 – Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 – Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2019						
Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sains	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création d'entreprises	Nombre de prêts	895	80	105	1080	47 %
	Nombre de prêts en %	83 %	7 %	10 %	100 %	
	Encours	77 376	5 560	2 974	85 910	32 %
	Encours en %	90 %	6 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	– 2 604	– 1 823	– 4 427	– 5,2 %
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	18	4	3	25	1 %
	Nombre de prêts en %	72 %	16 %	12 %	100 %	
	Encours	607	155	96	858	0 %
	Encours en %	71 %	18 %	11 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	– 20	– 49	– 69	– 8,1 %
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	877	52	27	956	41 %
	Nombre de prêts en %	92 %	5 %	3 %	100 %	
	Encours	169 605	3 027	1 141	173 773	64 %
	Encours en %	98 %	2 %	1 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	– 1 131	– 662	– 1 793	– 1,0 %
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	209	33	18	260	11 %
	Nombre de prêts en %	80 %	13 %	7 %	100 %	
	Encours	8 542	255	466	9 262	3 %
	Encours en %	92 %	3 %	5 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	– 121	– 374	– 495	– 5,3 %
Ensemble des prêts en cours	Nombre de prêts	1 999	169	153	2 321	100 %
	Nombre de prêts en %	90 %	4 %	5 %	100 %	
	Encours	256 130	8 997	4 677	269 803	100 %
	Encours en %	95 %	2 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées	–	– 3 875	– 2 908	– 6 784	100 %
	<b>Taux de dépréciation global</b>	<b>–</b>	<b>– 43 %</b>	<b>– 62 %</b>	<b>– 2,5 %</b>	

➔ L'encours des prêts a très fortement augmenté en 2019 (+44%) notamment grâce au rachat en fin d'année d'un portefeuille de crédits à des collectivités locales (45 M€). Cette opération renforce la qualité moyenne du portefeuille. Cependant, la part des crédits douteux dans l'encours (10%) est en augmentation suite au déclassement de plusieurs dossiers d'un montant important. Les crédits en faveur de la création d'entreprises restent les plus risqués, ils représentent 32% de l'encours et 65% des dépréciations constatées.

2.4.2 – Variation des créances douteuses	2019	2018	Évolution
Valeur brute des créances douteuses	13 673	8 635	58 %
Dépréciation des créances	– 6 744	– 3 944	71 %
<b>Valeur nette des créances douteuses</b>	<b>6 929</b>	<b>4 691</b>	<b>48 %</b>

2.4.3 – Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction	Encours fin 2019	Encours fin 2018	% des fonds propres
Jean-Pierre Caron	8	8	0,0 %
Jean-Luc Seignez (GAEC Champs libres...)	489	495	1,1 %
BIOCOOP SA	1 847	200	4,2 %
Ghislaine Bouguet (BEYNOST BIO)	485	439	1,1 %
Philippe Pivan	3		0,0 %
Laetitia Van de Walle (LAMAZUNA)	300		0,7 %

## 2.5 – Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE

Les comptes de la société financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif (92 000 Nanterre) qui garantit sa liquidité et sa solvabilité.

2.5 – Dépôts et placements de trésorerie	31/12/2019	31/12/2018	Évolution
Dépôts à terme au Crédit Coopératif		10 000	– 100 %
Dépôts à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	189 300	210 200	– 10 %
Dépôt à vue ou à durée indéterminée au Crédit Coopératif	16 855	15 087	12 %
Dépôt à vue à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	21 202	12 640	68 %
Dépôts à vue chez Natixis	13 388	4 738	183 %
Intérêts courus	1 757	1 733	1 %
<b>TOTAUX</b>	<b>242 502</b>	<b>254 398</b>	<b>– 5 %</b>

## 2.6 – Dépréciations et provisions

2.6 – Dépréciations et provisions	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	3 933	3 470	667	6 736
Dépréciations des intérêts courus	11		2	9
Dépréciations des titres de placement	710		710	0
Dépréciations des immobilisations financières	2 082	109	12	2 179
Provisions pour risques et charges	163	126	15	273
<b>TOTAUX</b>	<b>6 898</b>	<b>3 704</b>	<b>1 406</b>	<b>9 196</b>

→ Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées de risques opérationnels liés à l'activité de crédits.

## 3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : PASSIF

### 3.1 – Ventilation des dettes selon leur échéance

3.1 – Dettes	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit	0	28 460	28 460		3	56 924
Comptes à terme de la clientèle	4 488	14 909	59 116	12 851		91 364
Livrets					347 541	347 541
Bons de caisse			800			800
Comptes de passage					22 145	22 145
Comptes à vue					19 936	19 936
Intérêts courus non échus					526	526
Créditeurs divers					926	926
Comptes de régularisation					973	973
Dettes subordonnées					1 553	1 553
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>4 488</b>	<b>43 369</b>	<b>88 376</b>	<b>12 851</b>	<b>393 604</b>	<b>542 688</b>

→ Les intérêts courus non échus s'élevaient à **526 K€**. Le poste Dettes subordonnées inclut l'émission d'un titre de 1 500 K€ souscrit par le Fonds Européen d'Investissement ; il est destiné à renforcer les fonds propres et le ratio de solvabilité.

### 3.2 – Opérations avec les établissements de crédit

La ligne de refinancement liée aux comptes chèque Nef-Crédit Coopératif est en cours d'extinction ; il est prévu qu'elle soit entièrement remboursée fin 2020.

3.2 – Lignes de refinancement	Montant des autorisations au 31/12		
	2019	2018	Évolution
Montant de la ligne de refinancement du Crédit Coopératif	56 920	128 800	- 56 %
Utilisation moyenne dans l'année	100 %	98 %	

### 3.3 – Capitaux propres

3.3 – Évolution des fonds propres	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019	Évolution
Capital en euros	43 619	4 142	1 444	46 317	6 %
Réserves	1 665			1 665	
Report à nouveau	- 1 589		813	- 2 402	51 %
Résultat de l'exercice	- 813		614	- 1 427	76 %
<b>Évolution des fonds propres</b>	<b>42 882</b>	<b>4 142</b>	<b>2 870</b>	<b>44 154</b>	<b>3 %</b>
Nombre de sociétaires	39 030	1 208	454	39 784	2 %

→ En 2019, **138 050 nouvelles parts sociales de 30 € chacune** ont été souscrites par les sociétaires et 48 202 leur ont été remboursées. Le résultat déficitaire de 2018 s'élevant à **812 594 €** a été affecté au compte de report à nouveau.

## 4. INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

- Les engagements hors bilan figurent sous le tableau du Bilan.
- Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués.
- Les engagements de garantie se décomposent en garanties données à la clientèle pour 1 527 K€ et pour 85 014 K€ en garanties données au Crédit Coopératif dans le cadre d'une convention de partage de risques qui procure un important volume de commissions à la Nef.

## 5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 – Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2019	31/12/2018
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>		
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 642	2 637
Sur opérations avec la clientèle	5 646	5 187
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	819	861
Autres intérêts et produits assimilés	20	104
<b>Total intérêts et produits assimilés</b>	<b>8 128</b>	<b>8 788</b>
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>		
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 223	- 320
Sur opérations avec la clientèle	- 1 215	- 1 527
Autres intérêts et charges assimilés		
<b>Total intérêts et charges assimilées</b>	<b>- 1 438</b>	<b>- 1 847</b>
<b>PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS</b>	<b>6 690</b>	<b>6 942</b>

➤ La baisse des taux d'intérêts conduit à un fort recul des intérêts interbancaires qui n'est pas entièrement compensé par l'augmentation des intérêts sur prêts ni par la réduction des charges d'intérêt.

5.2 – Revenus des titres à revenu variable	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes	7	6

5.3 – Produit net des commissions	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	845	- 95	750	840	- 81	759
Sur opérations avec la clientèle	841	- 133	709	601	- 14	587
<b>TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS</b>	<b>1 687</b>	<b>- 228</b>	<b>1 458</b>	<b>1 441</b>	<b>- 96</b>	<b>1 346</b>

5.4 – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	31/12/2019	31/12/2018
Reprises de dépréciations des titres de placement	710	1
Moins-values de cession	- 702	
Étalement de la prime*		- 234
<b>SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS</b>	<b>7</b>	<b>- 232</b>

\* Étalement de la prime : lorsqu'un titre obligataire est acheté à une valeur supérieure à sa valeur d'émission, l'écart est étalé sur la durée restant à courir avant l'échéance. En 2019, cette rubrique a été reclassée dans le poste "Intérêts et produits assimilés".

5.5 – Autres produits et charges d'exploitation bancaire	31/12/2019	31/12/2018
Charges refacturées à d'autres sociétés	5	14
Autres produits divers d'exploitation	9	32
Produits rétrocédés	- 26	- 19
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 5	- 3
<b>SOLDE DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>- 17</b>	<b>24</b>

5.6 – Charges générales d'exploitation	31/12/2019	31/12/2018
Charges de personnel	- 4 712	- 4 840
Impôts et taxes	- 215	- 391
Services extérieurs	- 2 587	- 2 748
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	- 31	- 79
Autres charges diverses d'exploitation		- 58
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 7 544</b>	<b>- 8 116</b>

5.6.1 – Effectifs en équivalent temps plein	2019	2018
Nombre moyen de salariés pendant l'année	93	88
Effectif en fin d'année	89	88

→ En 2018, la Nef a bénéficié du Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 160 K€.

5.6.2 – Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle	
Rémunération brute globale des membres du directoire	183
Jetons de présence	néant
Dédommagements versés aux membres du conseil de surveillance	14
Honoraires du commissaire aux comptes	54
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées	62

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dite loi ESUS

3° La politique de rémunération de l'entreprise satisfait aux deux conditions suivantes :

- a) La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur ; la Nef répond à ce premier critère.
- b) Les sommes versées (pour un emploi à temps complet, y compris les primes), au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré ne doivent pas excéder un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée au a. La Nef répond à ce second critère.

5.7 – Coût du risque	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	- 3 470	- 1 295
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	- 153	- 191
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	- 7	- 20
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	672	682
Reprises de dépréciations sur créances amorties	-	-
Compensations FEI	1 581	516
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>- 1 377</b>	<b>- 307</b>

→ Le coût du risque est en forte hausse en 2019 par suite du déclassement en douteux de plusieurs crédits dont le remboursement à l'échéance est incertain ou compromis.

5.8 – Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciations des immobilisations financières	- 109	- 731
Reprises de dépréciations des immobilisations financières	12	589
<b>SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>- 97</b>	<b>- 142</b>

5.9 – Résultat exceptionnel	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 126	- 3
Charges exceptionnelles	- 23	- 13
Plus-values de cession sur titres		249
Reprises de provisions pour risques et charges	15	49
Produits exceptionnels	144	5
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>10</b>	<b>287</b>

# RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2015	2016	2017	2018	2019	
<b>1 – Capital (en €)</b>						
A	Capital social	37 682 220	39 951 450	42 119 700	43 618 830	46 316 820
B	Nombre de parts existantes	1 256 074	1 331 715	1 403 990	1 453 961	1 543 894
<b>2 – Opérations et résultat de l'exercice (en €)</b>						
A	Chiffre d'affaires hors taxes	12 621 513	11 749 697	10 851 246	10 220 463	9 830 754
B	Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	769 000	- 588 061	675 974	60 664	589 017
C	Impôt sur les bénéfices	- 220 279				
D	Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
E	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 1 017 412	- 1 422 083	50 491	- 812 594	- 1 426 753
F	Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>3 – Résultat par part de capital (en €)</b>						
A	Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	0,61	- 0,44	0,48	0,04	0,38
B	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 0,81	- 1,07	0,04	- 0,56	- 0,92
C	Dividende attribué à chaque part de type "A"	-	-	-	-	-
D	Dividende attribué à chaque part de type "B"	-	-	-	-	-
E	Dividende attribué à chaque part de type "G"	-	-	-	-	-
<b>4 – Personnel</b>						
A	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	71	83	96	88	93
B	Montant de la masse salariale (en €)	2 669 795	3 168 378	3 403 513	3 137 132	3 086 969
C	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) (en €)	1 203 407	1 342 417	1 647 306	1 541 276	1 338 474

# RAPPORT DU CONSEIL SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

JEAN-LUC SEIGNEZ  
Président du conseil de surveillance

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance. Les membres du directoire assurent la direction opérationnelle de la société et sont titulaires des mandats sociaux.

**Le président du conseil de surveillance est élu par les membres du conseil. Il a pour rôle de garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la coopérative** afin que chaque personne concernée puisse y exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Chacun des membres du conseil reçoit, préalablement à chaque réunion, un rapport rédigé par le directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné de tableaux statistiques et de suivi budgétaire et, le cas échéant, des arrêtés de comptes trimestriels. Sont également joints aux convocations ou mis à disposition sur l'intranet du conseil : les procès-verbaux des séances des comités de crédits chargés de l'attribution des crédits, la liste des sociétaires ayant rejoint la coopérative une fois par an et, en fin d'année, le budget prévisionnel de l'année suivante.

Pendant l'exercice 2019, le conseil de surveillance s'est réuni à 5 reprises. Les membres du directoire ont participé à chaque séance ainsi qu'un représentant du comité d'éthique et deux représentants du comité d'entreprise élus pour 4 ans. Suite à la fusion de la délégation unique du personnel et du comité d'hygiène sécurité et conditions de travail, le 20 décembre, lors de la réunion du comité social économique, ont été désignés les deux membres qui seraient présents au conseil de surveillance. Le conseil se réunit également entre ses seuls membres, notamment pour fixer la rémunération du

directoire et pour une séance de bilan/perspectives de son action.

Le mode de préparation et d'animation des séances vers une forme plus collective initié l'année dernière a été maintenu. Des outils de suivi ont été mis en place.

→ **Le conseil de surveillance s'est doté de comités ou de commissions qui lui sont rattachés pour étudier des thèmes particuliers.**

Ainsi, il dispose d'un comité d'audit constitué par deux de ses membres : Jean-Pierre Caron et Philippe Grison. Son rôle est de constituer une interface entre les audits externes et le conseil de surveillance. Il se prononce sur la qualité du contrôle interne et dégage, pour le compte du conseil de surveillance, une vision synthétique des différents documents liés aux audits. Ce comité se rapproche en tant que de besoin du commissaire aux comptes, du directeur du contrôle interne et d'un représentant du Crédit Coopératif. Jean-Pierre Caron a présenté, début 2019, le rapport du comité sur l'exercice précédent qui passe en revue les différents risques supportés par la Nef et fait le point sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE.

La **commission vie coopérative** approfondit quant à elle, les questions relatives à l'évolution de la participation des sociétaires au sein du projet de la Nef.

De son côté, le **comité stratégique** prépare les sujets ayant une incidence sur les grandes orientations à prendre.

Le conseil de surveillance s'est adjoint un **comité d'éthique** en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité. Le fonctionnement du comité d'éthique fait l'objet d'un rapport spécifique dans le rapport annuel. Le comité d'éthique n'est pas une instance de décision, mais un espace de réflexion. Son existence se fonde sur l'idée qu'aucune organisation ne peut, en soi, être éthique. La seule chose qu'une organisation puisse faire dans cette direction est de rendre possible l'expression et la mise en œuvre de l'éthique propre aux individus.

Conformément aux nouvelles dispositions applicables aux coopératives bancaires, notre coopérative a été révisée en 2019 par le cabinet FNR, désigné par l'assemblée générale en 2019. À l'issue de sa mission, le réviseur a confirmé que notre coopérative respecte la réglementation et les règles coopératives qui lui sont applicables.

→ **L'ensemble des éléments dont dispose le conseil lui permet de porter une appréciation positive sur le gouvernement de l'entreprise.**

### En 2019, le directoire a été composé comme suit :

➤ **Bernard Horenbeek**

Président du directoire, mandataire social, reconduit dans ses fonctions pour 4 ans le 19 septembre 2019, rémunération brute en 2019 : 102 000 €

➤ **Pierre-Emmanuel Valentin**

Membre du directoire, mandataire social jusqu'au 19 septembre 2019, rémunération brute en 2019 : 38 987 €

➤ **Ivan Chaleil**

Membre du directoire, mandataire social, nommé le 19 septembre 2019, rémunération brute en 2019 : 21 207 €

➤ **Céline Scordia**

Membre du directoire, mandataire sociale, nommée le 19 septembre 2019, rémunération brute en 2019 : 20 529 €

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions.

Le directoire se réunit hebdomadairement et établit un compte-rendu de ses réunions.

### En 2019, le conseil de surveillance a été composé comme suit :

➤ **Jean-Luc Seigneux**, 60 ans, président du conseil. Autres mandats : co-gérant du GAEC Champs Libres (entreprise agricole). Indemnité accordée au titre de l'année 2019 : 10 000 €.

➤ **Jean-Pierre Caron**, retraité, 68 ans, vice-président du conseil, président du comité d'audit. Autres mandats : représentant de la Nef au conseil d'administration de la Foncière Chênelet, représentant de la Nef à l'Institute for Social Banking, trésorier de la Fondation Terre de liens. Indemnité perçue en 2019 : 3 850 €

➤ **Philippe Pivan**, retraité, 64 ans, Président de la commission vie coopérative. Autres mandats : gérant de la SCI des études.

➤ **Patrick Sirdey**, retraité, 71 ans. Autres mandats : membre du conseil de surveillance de la société Arcadie, administrateur de la fondation Fernet-Branca, administrateur du fonds de dotation Lamaro.

➤ **Jo Cavallo**, retraité, 70 ans.

➤ **Crédit Coopératif** représenté depuis le 8 mars 2018 par **Jean-Paul Courtois**, 60 ans. Autres mandats : directeur général délégué Crédit Coopératif SA, membre du conseil de surveillance BTP Banque SA, co-gérant banque Edel SNC, co-gérant Moninfo SA

➤ **Biocoop SA représentée par Ghislaine Bouguet**, 49 ans. Autres mandats : présidente de Terra Nat, présidente de Beynost Bio.

➤ **Philippe Grison**, retraité, 65 ans, membre du comité d'audit du conseil.

➤ **Marie-Jo Pécout Vrignon**, retraitée, 68 ans.

➤ **Laetitia Van de Walle**, 34 ans. Autres mandats : gérante de Lamazuna et Holy Holding, administratrice de l'association Réseau Vrac et du fonds de dotation Bio Perennis.

#### Membres élus par la Délégation Unique du Personnel :

➤ **Victor Grange**, 36 ans, représentant du collège Employés.

➤ **Françoise Gachon**, 59 ans, représentante du collège Cadres.

# RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2020

**EXPONENS Conseil & Expertise**  
Stéphane CUZIN, associé

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'assemblée générale de la société financière de la Nef :

### ➤ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Financière de la Nef, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### ➤ **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE)

n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ➤ **Justification des appréciations** **Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Provision pour risque de crédit**

- Comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. La détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses nécessite une part de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour estimer le montant de la dépréciation à constituer.
- Les dépréciations constituent un point clé de l'audit car elles représentent une zone d'estimation significative pour l'établissement des comptes.
- Nous nous sommes assurés de la

correcte classification des créances douteuses conformément aux principes comptables repris dans l'annexe.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations adaptées.

- Nous nous sommes assurés par sondage de la pertinence des estimations retenues pour ces dépréciations individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.

### ➤ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société la Nef par l'assemblée générale du 21 mai 2016.

Au 31 décembre 2019, le cabinet EXPONENS Conseil et Expertise était dans la 16<sup>e</sup> année de sa mission sans interruption.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

##### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'assemblée générale de la société financière de la Nef :

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### ➤ Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous avons été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86.

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2020

**EXPONENS Conseil & Expertise**  
**Stéphane CUZIN**, associé

# 2020 : L'ACTIVITÉ CONTINUE !

Depuis de nombreuses années, les salariés de la Nef sont mis à l'honneur dans le rapport annuel, via les photos des différentes équipes présentées tout au long du rapport. Le contexte de ce début d'année nous a empêché de faire perdurer la tradition de la même façon... mais même chacun chez soi, en télétravail, nos équipes restent bel et bien mobilisées et engagées pour faire avancer le projet de notre coopérative; et c'est sous un format un peu différent que nous les saluons cet année (qu'il soient présents sur les photos ou non) !

**NB :** seule une partie des salariés sont présentés ici.





### **Vous pouvez télécharger**

la liste détaillée des projets financés par la Nef  
et le rapport annuel 2019 sur notre site internet !

[www.lanef.com](http://www.lanef.com)

Rejoignez-nous aussi sur nos réseaux sociaux



Les termes "banque éthique" et/ou "banque" dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement. La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Réalisation : [cultivescence.com](http://cultivescence.com)

Crédits photographiques : Nicolas Robin @la Nef et Once upon a time Photographie. Photos couverture, emprunteurs de la Nef : détail page 2. Photos des salariés de la Nef en 2018, sauf absents les jours de prise de vue.

Imprimé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets, support papier certifié PEFC. Impression : Rivet Presse Édition, certifiée Imprim'vert et FSC – Avril 2020





**laNef**  
finance éthique

La Nef  
Immeuble Woopa  
8 avenue des Canuts - CS 60032  
69517 Vaulx-en-Velin Cedex  
Tél : 04 72 69 08 60  
Courriel : lanef@lanef.com  
[www.lanef.com](http://www.lanef.com)  
Rejoignez-nous sur **f** et **t**



La Nef est une société anonyme coopérative à capital variable, à directoire et à conseil de surveillance. Agréée par la Banque de France - RC Lyon B 339 799 116 - NAF 6492Z - ORIAS 09050786 - Associée au groupe Crédit Coopératif - Siège social : Immeuble WOOPA, 8 avenue des Canuts, CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex